

LE MAGAZINE

→ avril 2006

N° 39 - 2 €

Orsay



- Développement durable : la mobilisation des petits Orcéens
 - Semaine de la Famille du 9 au 14 mai
 - Le budget 2006



- | | | | | | |
|----|---|---|----|---|---|
| 3 | → | ÉDITO | 22 | → | RECHERCHE
Les médailles Bronze du CNRS |
| 4 | → | FAMILLE
La Semaine de la Famille | 23 | → | PORTRAIT
Jean Bertsch, doyen de l'UFR STAPS d'Orsay |
| 6 | → | JEUNESSE | 24 | → | CULTURE
Le Printemps des Poètes |
| 7 | → | SOCIÉTÉ
Information sur la grippe aviaire
Le logement à Orsay | 26 | → | SPORTS
Les bons résultats d'Orsay |
| 9 | → | DÉVELOPPEMENT DURABLE
Le lac du Mail "repaysagé"
Bois de la Grille noire : la mobilisation des écoliers
Inscriptions au concours des maisons et balcons fleuris
Agenda 21 : concertation à Orsay | 27 | → | LA PAROLE À...
Anne-Marie Sourzac |
| 15 | → | BUDGET 2006 | 28 | → | RETOUR SUR IMAGES |
| 16 | → | EXPRESSION LIBRE | 35 | → | NUMÉROS UTILES |
| 17 | → | COMMERCES & ENTREPRISES | 36 | → | BON À SAVOIR |
| 18 | → | TRAVAUX
L'Hôtel de Ville | 38 | → | VIE MUNICIPALE |
| | | | 39 | → | URBANISME |
| | | | 40 | → | AGENDA |



Vigilance et sérénité !

Madame, Monsieur,
chers Orcéens,

Comme vous le savez déjà, l'intercommunalité prend de plus en plus de place dans notre quotidien. Depuis le 1^{er} janvier 2006, 40% des rues de la ville, ainsi que le conservatoire de musique et de danse, ont été transférés à la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS). En matière d'équipements transférés, la Commune d'Orsay n'a plus la compétence pour agir, néanmoins elle continuera de relayer les attentes légitimes des Orcéens auprès de la CAPS.

Vous retrouverez, tout au long de ce magazine, les positions que notre équipe municipale entend défendre au service du bien-être des Orcéens.

Dans notre Commune, le printemps est toujours le signe du redémarrage des opérations d'amélioration des équipements : l'avenue de Lattre de Tassigny sera (enfin) terminée en avril ; la salle de danse progresse bien ; la nouvelle salle associative avenue Saint-Laurent va ouvrir à Pâques ; le restaurant scolaire de l'école primaire du Guichet fait peau neuve pour rouvrir en septembre. En attendant, nos petits élèves s'installeront dans un restaurant scolaire provisoire (préfabriqué) ; enfin, la rénovation des rues du quartier de Lozère et de Mondétour est terminée : les inaugurations fleuriront bientôt, ainsi que vos balcons, vos jardins et vos vitrines : inscrivez-vous nombreux au concours Fleuri 2006 !

Enfin, pour ceux qui aiment courir, nous vous invitons à vous inscrire nombreux à la "Course des Familles" d'Orsay, dimanche matin 14 mai.

Bien à vous,

Marie-Hélène Aubry,
votre Maire
et l'équipe municipale



Du 9 au 14 mai,

la santé avant tout !



POUR LA 2^e ANNÉE CONSÉCUTIVE, LA COMMUNE D'ORSAY ORGANISE LA SEMAINE DE LA FAMILLE. THÈME RETENU CETTE ANNÉE : LA SANTÉ ET L'IMPORTANCE DE LA PRÉVENTION.

La famille apparaît comme une question relevant de la sphère privée, c'est aussi néanmoins une affaire publique. Premier lieu de la solidarité et maillon central de la cohésion sociale, l'état et l'évolution de la

famille ont de multiples répercussions sur la société.

Du 9 au 14 mai, la Famille sera à l'honneur à Orsay. Le thème retenu cette année pour la deuxième édition de la Semaine de la Famille est la santé. La principale mission de cette manifestation est de faire prendre conscience aux Orcéens de leur propre responsabilité individuelle dans le domaine de la prévention de leur capital santé.

→ Éducation à la santé de tous les membres de la famille

Nouveau-né, enfant, adolescent, adulte, personne âgée, nous avons tous un capital santé que l'on se doit de préserver. Actions de sensibilisation dans les écoles, collèges et lycées, conférences, spectacles, ainsi que diverses manifestations, auront pour objectif de faire œuvre de pédagogie de façon ludique et de favoriser l'adoption de comportements favorables à la santé. Un grand village de la santé se tiendra samedi 13 mai avec des animations ciblées à destination des populations les plus vulnérables, des ateliers tout publics, et des jeux. Au programme, de nombreuses thématiques seront abordées : l'éducation à la nutrition, le sport comme facteur de prévention des maladies cardio-vasculaires et de la prise de poids, la lutte contre les addictions, la santé bucco-dentaire, les gestes de premier secours, l'hygiène, etc. Le programme sera distribué ultérieurement.

Alors n'hésitez pas, venez nombreux nous rejoindre pour booster votre capital santé !

Informations : communication@mairie-orsay.fr – Tél. : 01 60 92 80 20

LA COURSE DES FAMILLES :

le dimanche 14 mai - Inscriptions en page 36

"Les Petits Journalistes" ou le talent des écoliers de Mondétour

Le premier numéro a paru en janvier dernier et nul doute que les parents des écoliers de l'école de Mondétour ont dévoré les pages rédigées par leurs enfants, véritables journalistes en herbe ! Pour Guy Farré, le directeur de l'école élémentaire de Mondétour, les objectifs d'une telle parution sont multiples : "Il s'agit en premier lieu d'un formidable outil d'information et de communication en direction des familles, montrant ainsi l'ouverture de l'école d'aujourd'hui sur le monde extérieur et la nécessité de donner du lien aux savoirs. Il convient également de s'en servir comme d'un tremplin favorisant et valorisant les pratiques langagières dans leur diversité et leur richesse. Enfin, elle doit permettre, en associant les élèves, de développer une morale de la responsabilité et d'enrichir le sens critique des enfants, futurs gagnants de la liberté d'expression". Longue vie aux "Petits Journalistes" !



Éveil musical à Orsay

ISABELLE LADOUSSE EST ORCÉENNE ET HABITE MONDÉTOUR. ELLE A CRÉÉ, CHEZ ELLE, UNE ACTIVITÉ D'ÉVEIL MUSICAL. RENCONTRE...

Comment avez-vous été amenée à créer une activité d'éveil musical à Orsay ?

Isabelle Ladousse. - Depuis Juin 1999, j'exerce la profession d'Assistante Maternelle. En Juin 2003, j'ai été recrutée par l'association MELOPIE (association culturelle nationale) afin d'ouvrir sur Orsay un mini Conservatoire pour l'éveil musical des enfants de 3 à 6 ans. Cela fait donc 3 ans que je cumule les 2 professions. Tout au long de ces années, j'ai remarqué que les petits étaient, chacun à sa manière, réceptifs à la musique. C'est pourquoi, grâce à d'autres assistantes maternelles et des parents intéressés, les ateliers ont pu voir le jour.

Quel âge ont les enfants ?

I. L. - Il y a actuellement 2 ateliers ouverts : un pour les moins de 2 ans qui, vu l'âge des enfants, ne se fait pas de façon régulière et un pour les 24 - 36 mois qui, lui, se tient de façon régulière tous les jeudis matin. C'est une activité que je trouve complémentaire à celle de la gym Maman-Bébé.

Comment se déroulent les séances ?

I. L. - Les séances durent en moyenne 3/4 h. Les enfants ayant besoin de repères, elles se déroulent donc à peu près toujours de la même façon : chanson à mimer ou à danser pour la coordination des gestes sur un thème, ronde pour la collectivité, fabrique d'instruments (surtout de percussions), intervention, si c'est possible, de musiciens professionnels comme par exemple Nicolas Cossu (guitariste de la chanteuse Tina Réna) ou de parents musiciens (une maman joue de la flûte traversière) ou de parents de langue étrangère qui nous chantent des berceuses dans leur langue comme le russe ou l'anglais. Mais dans tous les cas, c'est grâce à la participation des personnes qui accompagnent les enfants que ces ateliers peuvent fonctionner de façon satisfaisante.

9^e ÉDITION DE LA COURSE CONTRE LA FAIM

Plus de 36 000 jeunes franciliens sur la ligne de départ !

Le collège Alexandre Fleming participe à la course contre la faim... Le 12 mai 2006, 115 établissements scolaires d'Île-de-France participeront à ce grand rendez-vous pour faire reculer la faim. Dans toute la France, ce sont plus de 80 000 jeunes qui se mobiliseront aux côtés d'Action contre la Faim.



L'esprit du sport au service de la lutte contre la faim.

La course est d'abord un grand rendez-vous solidaire pour tous les jeunes. Chacun d'eux a le pouvoir d'agir concrètement le temps d'une journée. Le principe est simple : chaque élève participant se fait sponsoriser chaque kilomètre qu'il parcourt par des membres de son entourage (parents, amis, voisins, commerçants...). Les fonds récoltés permettent à l'association de développer des programmes dans des pays qui, s'ils ne font plus l'actualité ou s'ils n'attirent pas l'attention des bailleurs de fonds institutionnels, ont plus que jamais besoin d'aide. En 2005, la mobilisation a permis de recueillir plus de 820 000 euros grâce aux 300 000 km parcourus.

La course : un projet pédagogique, comprendre pour agir.

Au-delà de la collecte, la Course contre la Faim représente un véritable outil de sensibilisation au problème de la faim. En amont de l'événement, des intervenants d'Action contre la Faim viennent à la rencontre des élèves pour expliquer les causes de la faim et le travail de l'association aux côtés des populations. Pendant une heure, la diffusion d'un film, tourné en Mongolie par des "ambassadeurs" également collégiens, ainsi que des discussions, permettent aux jeunes de comprendre l'ampleur du problème. Ils mesurent ainsi la nécessité et la portée très concrète de leur action.

Encourager le passage en 6^e

L'an prochain, ils seront au collège ! Pour marquer le passage en 6^e des petits Orcéens et en souvenir des années passées dans les écoles d'Orsay, la Commune a souhaité encourager leur avenir en leur offrant un livre qui leur sera utile pendant de nombreuses années. Chaque écolier a pu choisir entre le dictionnaire Robert de la langue française, édition 2006 ; le dictionnaire Harraps anglais-français ; ou encore la Grande Encyclopédie du Monde, édition originale C.E.O. John Owen.



Collège Alain-Fournier

section sportive "Danse", une expérience positive

Le collège Alain-Fournier a ouvert cette année une section sportive expérimentale "Danse" qui permet aux élèves de 6^e/5^e qui le souhaitent d'avoir deux heures de danse en plus de leurs heures de cours, mais dans leur emploi du temps. Cette activité sera prolongée l'an prochain avec 2 à 3 heures par semaine. Un suivi médical sérieux des élèves sera assuré par le Centre National de Rugby de Marcoussis et, au besoin, par l'infirmière scolaire.

Si vous souhaitez que votre enfant soit inscrit en 6^e ou en 5^e dans cette section, envoyez au collège Alain-Fournier (14, rue Alain-Fournier – 91400 Orsay), à l'attention de Mme Castello, et le plus rapidement possible (avant mai 2006) :

- une lettre de motivation du jeune et des parents ;
- vos coordonnées (adresse et numéro de téléphone) ;
- le niveau de classe dans lequel il sera à la rentrée 2006 (6^e ou 5^e) ;
- la 1^{re} langue vivante choisie (anglais ou allemand) ;
- s'il fait du latin ou non (pour ceux qui vont entrer en 5^e).

Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse sera demandé en septembre.

Contacts collège Alain-Fournier : tél. 01 69 31 24 00 - Mél : 0910968h@ac-versailles.fr

Le spectacle de fin d'année du collège Alain-Fournier "Rencontres extraordinaires" aura lieu le vendredi 16 juin 2006 à l'Opéra de Massy.

Prix des places : adultes, 5€ - enfants, (- 12 ans), 2 €

Les places sont à retirer auprès de M. Leonardi et de Mme Castello au collège, ou sur place le 16 juin, dans la limite des places disponibles.

Spectacle : rencontres extraordinaires

4L Trophy : un Orcéen dans l'aventure

LE 16 FÉVRIER DERNIER SUR LE TROCADÉRO, HUGO LUISY, GRENOBLOIS, ET PIERRE LECARDONNEL, ORCÉEN, ÉTUDIANTS À L'ENSIETA À BREST, ONT PRIS LE DÉPART DU RAID 4L TROPHY, UN ÉVÈNEMENT MAJEUR DU MONDE ÉTUDIANT, ORGANISÉ PAR L'ÉCOLE DE COMMERCE DE RENNES ET DÉSERTOIRS.

Action humanitaire et aventure dans le désert marocain

étaient au programme de cette 9^{ème} édition qui a réuni plus de 1300 étudiants.

Les deux étudiants ont monté un véritable projet :

- projet marketing, en vue de réunir des fonds et monter un dossier afin de convaincre partenaires et sponsors, notamment la Commune d'Orsay ;
- projet mécanique puisqu'il a fallu préparer la 4L aux conditions extrêmes du désert ;
- projet humanitaire car l'un des objectifs du Raid, était de récolter des fournitures scolaires, matériels informatiques ou même vêtements pour en faire dons à la jeunesse marocaine.



Un projet de longue haleine

Ce périple de 6 000 km reliait Paris à Marrakech.

Le départ donné,

les étudiants devaient rallier Algésiras sous 48h afin d'embarquer pour rejoindre le continent africain. Chaque équipe était guidé quotidiennement par leur Road-book, de Tanger à Marrakech, en passant par Fez, Merzouga, et Marech. Au programme, routes et pistes marocaines, cailloux, sable, neige (eh oui !), pluie, tempête de sable... La liste est longue, les paysages variés, les rencontres avec la population locale, multiples.

La préparation du Raid fut longue et impliqua certains compromis. L'aventure, elle, ne sembla durer qu'un instant... mais quel instant ! Les souvenirs seront ineffaçables, photos et films à l'appui, et les deux étudiants en ont les yeux qui brillent.

"Nous remercions toutes les personnes qui nous ont soutenu et grâce auxquelles nous avons pu mener à bout notre projet et vivre de tels instant magiques". À qui le tour ?



SERVICE JEUNESSE

Samedi 20 mai : journée "sport en moi"

Pour découvrir et pratiquer différentes activités sportives (capoïra, tennis, free-ride, judo, gym...) proposées par les associations orcéennes et le service Jeunesse.

De nombreux lots sont à gagner (places pour "Stade de France"...)

Inscriptions au stade municipal dès 13h.

Renseignements au service Jeunesse au 01 60 92 58 85

FORUM DES JOBS D'ÉTÉ

À l'approche des vacances d'été, le Service Jeunesse de la ville organise le Forum des Jobs d'été pour permettre aux jeunes de trouver un emploi pendant la période estivale. Il se déroulera à la Bouvêche :

- jeudi 27 avril de 17h à 21h ;
- vendredi 28 avril de 12h à 19h ;
- samedi 29 avril de 10h à 15h.

Des ateliers d'aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation seront également à votre disposition (inscription préalable indispensable).

Pour tout renseignement contactez le service Jeunesse
- par téléphone : 01 60 92 58 85
- par mail : jeunesse@mairie-orsay.fr

4^{ÈME} FORUM "FAITES DE LA SCIENCE"

La faculté des sciences d'Orsay organisera, le 1^{er} juin prochain, le 4^{ème} forum

"Faites de la science". Cette année, en plus des présentations des travaux scientifiques des élèves (de la maternelle au lycée), la faculté organise un forum de chercheurs et d'étudiants qui viendront présenter des expériences et proposer des observations scientifiques pour les élèves exposants et pour les groupes scolaires qui visiteront le forum. Cette exposition des travaux des élèves qui est le temps fort du concours "Faites de la science" se clôturera par une remise des prix. Tous les porteurs des projets seront récompensés. Cette année, les premiers lauréats seront invités à participer à la finale nationale au palais de la Découverte, le 22 juin, en présence de Gilles de Robien, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

ISCIO : VOTRE BTS À ORSAY

L'Institut Supérieur de Commerce et d'Informatique d'Orsay propose des formations niveau d'entrée BAC ou BAC + 2...

N'hésitez pas à contacter l'ISCIO au 01 69 86 90 41 ; www.iscio.com

Un point sur ... le logement social à Orsay

ORSAY COMPTE AUJOURD'HUI 341 LOGEMENTS SOCIAUX, SOIT UN TAUX DE LOGEMENT SOCIAL DE 5,12%. DÈS 2007, CE TAUX S'ÉLÈVERA À 18,6%. EXPLICATIONS...

La loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000 considère le logement social comme étant un service d'intérêt général et un instrument efficace de la mixité sociale. Son article 55 dispose que les communes de plus de 3 500 habitants (1 500 en Île-de-France), situées dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants, et dans lesquelles les logements locatifs sociaux représentent moins de 20 % du nombre de résidences principales, doivent prendre des dispositions pour faciliter la réalisation de ces logements en vue d'atteindre, à long terme, cet objectif de 20 %. Le cas échéant, une contribution financière annuelle par logement "manquant" leur sera imputée.

Entre conjoncture et histoire

Les difficultés d'application de la loi SRU à Orsay s'expliquent par des réalités conjoncturelles et historiques. D'une part, la rareté et la cherté des terrains constructibles et le fait que la commune n'est propriétaire d'aucune parcelle constructible d'une superficie importante rendent difficile une action consistante en la matière. D'autre part, le facteur historique contribue aussi pour beaucoup à cette situation : rappelons-nous que pour faire face aux développements industriels et scientifiques de la Vallée de Chevreuse, il fut créé une ZUP, entre les communes de Bures et d'Orsay, qui donna naissance à la commune des Ulis en 1977. Plus de 10 000 logements étaient prévus sur les terrains cédés par Orsay et Bures, qui perdirent ainsi l'opportunité de comptabiliser dans leurs propres parcs les logements sociaux ainsi construits aux Ulis.

Tout cela en une seule nuit de février 1977 ! (*Pour mémoire, les Ulis disposent de 57% de logements sociaux*).

Orsay n'est pas à la traîne en Essonne

En Essonne, 43 des 110 communes concernées ne répondent pas aux critères de la loi SRU et s'acquittent chaque année de 152,50 € par habitation manquante. Orsay ne fait pas partie des communes ayant réalisé 50% et moins des objectifs 2002-2005 fixés par l'État en matière de logement social. Elle fait partie des 19 bons élèves qui n'ont subi du préfet ni constat de carence, ni augmentation de l'amende au prorata des objectifs non réalisés comme c'est le cas pour Etioilles, Linas (amende majorée de 100%) ou Marcoussis (amende majorée de 50%), etc.



Des règles de comptabilisation difficiles...

Orsay compte deux résidences universitaires avec un grand nombre de logements (1200) mais qui ne remplissent pas les critères de la loi leur permettant d'être comptabilisés comme des logements sociaux. En effet, sont considérés tels au titre de l'article 55 de la loi SRU, l'ensemble

des logements conventionnés, la totalité du parc HLM construit avant la réforme du financement du logement de 1977 et le patrimoine de certaines sociétés non HLM mais dont la vocation était de produire et gérer du logement social (sociétés issues des activités minières, sociétés immobilières des DOM).

... mais des projets sont en cours de réalisation

Le réaménagement en 2006-2007 de la résidence étudiante "Les Jardins de Fleming", propriété du CROUS, conduira à requalifier les quelque 930 chambres simples (9m²) actuelles en logements de 16m² pour étudiants intégrant salle d'eau, placard et kitchenette et qui répondront ainsi aux critères de comptabilisation des logements sociaux.

La Mairie d'Orsay soutient activement la démarche ainsi engagée par le CROUS pour cette réhabilitation, qui, à l'issue des travaux portera à plus de 18 % le nombre de logements sociaux à Orsay. De plus, la Mairie travaille à la création de petites unités de logements sociaux confiées à l'association "Solidarité Nouvelles pour le logement", qui devraient voir le jour début 2007.

Ville dynamique et active, Orsay sera toujours du côté de la légalité puisque l'article 55 de la loi SRU donne vingt ans pour parvenir à un quota de 20 % de logements sociaux sur le territoire de la commune ! Orsay sera, surtout et avant tout, proche des Orcéens pour que notre ville demeure un lieu où chacun a sa place et où il fait bon vivre.

Personnes âgées et personnes handicapées

le dispositif "Chèque taxi"

LE "CHÈQUE TAXI" EST UN MOYEN DE PAIEMENT DÉLIVRÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ESSONNE. IL PERMET DE RÉGLER UNE COURSE AUPRÈS D'UN ARTISAN TAXI.

Constitué de 25 chèques de 5 € chacun, soit un total de 125 €, le dispositif "Chèque taxi" est un carnet nominatif renouvelable une fois dans la même année.

Pour qui ?

Les "Chèques taxi" sont destinés aux personnes âgées et personnes handicapées domiciliées en Essonne, sous condition de critères et de ressources.

Comment les obtenir ?

Auprès du Centre communal d'action sociale de votre commune. Vous y trouverez toutes les conditions et les informations nécessaires à leur attribution. Contact CCAS Orsay : 01 60 92 80 61 ou ccas@mairie-orsay.fr

Comment les utiliser ?

Ils sont utilisables auprès des artisans taxi les acceptant.

Attention : assurez-vous bien, au moment de la réservation du taxi, que l'artisan que vous contactez accepte les "Chèques taxi". En effet, les taxis sont libres de les refuser.

Renseignements : 01 60 91 99 85 (mardi et jeudi de 9h à 17h) ;

mél : nilanglois@cg91.fr



Information "grippe aviaire"

La grippe aviaire est une infection provoquée par un virus grippal qui comprend plusieurs types dont l'influenza virus A. Celui-ci est divisé en sous types parmi lesquels H5 et H7. Cette infection peut toucher presque toutes les espèces d'oiseaux, sauvages ou domestiques. Chez les animaux, le virus se transmet essentiellement par voie aérienne (sécrétions respiratoires) avec pour conséquence un taux de mortalité très élevé.

Recommandations et précautions

La France ayant été touchée par ce virus, différentes recommandations sont préconisées :

Si vous découvrez un animal mort (tous types de volatiles comme les oiseaux, pigeons, cygnes, canards, poulets, etc), ne le touchez pas et contactez immédiatement les services municipaux au 01 60 92 80 00 (7j/7 et 24h/24 ou les pompiers au 18) qui se chargeront de venir récupérer l'animal mort. Il est strictement interdit de nourrir les volatiles (canards, oies, pigeons, etc.) se trouvant dans les espaces publics et les lacs.

Conformément aux mesures gouvernementales prises sur l'ensemble du territoire, il est impératif de confiner tous les volatiles et animaux de basse-cour que vous posséderiez.

Tout propriétaire ou détenteur d'oiseaux (quelle que soit l'espèce) est tenu d'en faire la déclaration auprès de la Mairie du lieu de détention des oiseaux en remplissant une fiche de déclaration dès que possible.

Pour plus d'informations

Au plan communal : 01 60 92 80 00 ou www.mairie-orsay.fr

Au plan national : 0825 302 302 (0,15 € / minute)

ou www.grippeaviaire.gouv.fr

Médaille de la Famille

La Médaille de la Famille française est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites, et leur témoigner la reconnaissance de la Nation. Le nombre d'enfants requis pour postuler à la Médaille de la Famille Française est de :

4 ou 5 pour la Médaille de bronze, 6 ou 7 pour la Médaille d'argent, 8 ou plus pour la Médaille d'or.

Renseignements : ccas@mairie-orsay.fr tél. : 01 60 92 80 62

Activité des Seniors

Si vous êtes un Senior de la Santé (ancien médecin ou infirmière...) et que vous souhaitez reprendre une activité à temps partiel,

contactez : Senioritage Santé

Tél. : 01 70 38 51 46

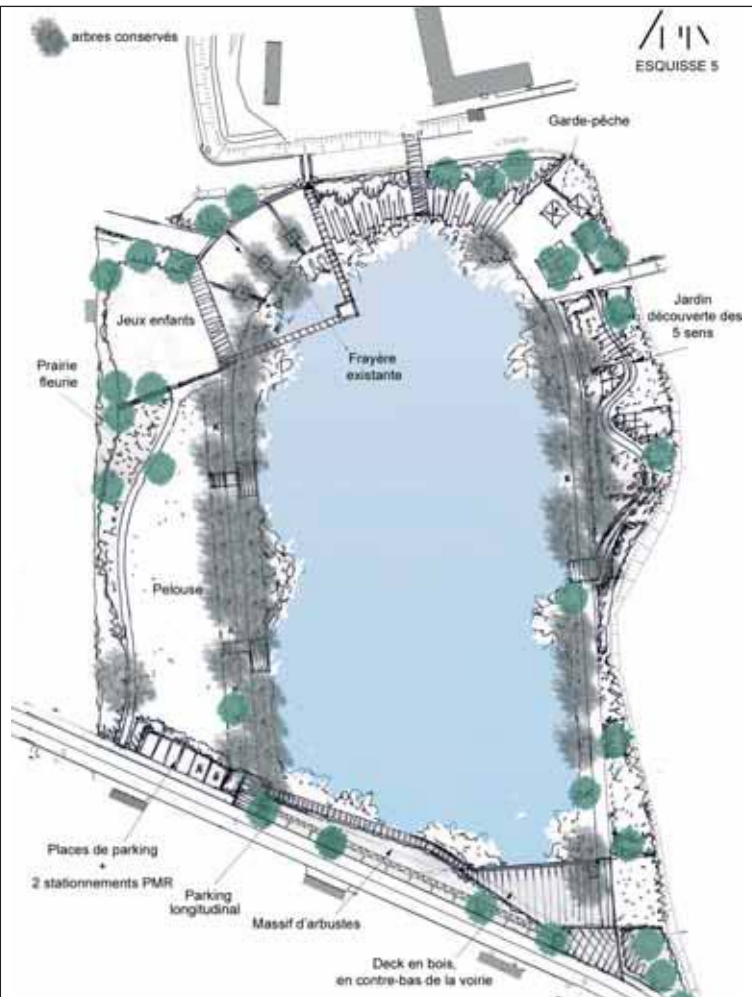
courriel@senioritage.fr - www.senioritage.fr

27, avenue de l'Opéra, 75001 Paris

Repas de printemps et de Noël, cérémonies d'anniversaire de mariage, voyages... Pour profiter des diverses animations organisées pour les Seniors d'Orsay, pensez à vous inscrire auprès du CCAS (à partir de 65 ans).

**Renseignements : ccas@mairie-orsay.fr
Tél. : 01 60 92 80 62.**

LAC DU MAIL

Le projet paysager prend forme

RÉNOVATION ET PROTECTION DU PAYSAGE, LE PROJET PAYSAGER DU LAC DU MAIL PREND FORME GRÂCE AU COMITÉ DE PILOTAGE QUI A RÉFLÉCHI AU FUTUR PROJET. DÉCOUVERTE.



- Réfection des allées avec protection des pieds d'arbres.
- Création de "deck" en bois et ponton de pêche (avancée sur l'eau).
- Agrandissement de l'aire de jeux pour les tout petits.
- Aménagement d'une prairie fleurie.
- Plantations d'arbres de haute tige.
- Création de stationnement longitudinal avec plantations de hautes tiges (rue de l'Yvette).
- Réfection complète de l'éclairage autour du lac et rue de l'Yvette.

Les travaux dureront 6 mois et s'achèveront en décembre 2006.

Coût estimé : 200 000 €.

Travaux à Orly : **Aéroports de Paris communique**

L'aéroport d'Orly va réaliser des travaux sur l'une de ses 3 pistes (la piste n°4, d'orientation Est-Ouest) au cours des mois d'avril et mai 2006. Ces travaux permettront par la suite d'accueillir un nouvel avion, le Boeing 777, plus performant et moins bruyant que le Boeing 747 et autres modèles anciens encore utilisés aujourd'hui.

La piste 2, d'orientation Nord-Sud, remplacera pour une grande part la piste 4 le temps des travaux. Les trajectoires des avions seront modifiées en conséquence.

Il est prévu que la Commune d'Orsay ne soit impactée que pour les arrivées par vent d'Est.

La trajectoire, appelée la "trouée Ouest", conduira les avions à survoler Mondétour. La gêne sonore correspondra à celle présente actuellement à Gometz-le-Châtel (même altitude de vol).

Il est prévu que ce couloir ne soit utilisé qu'en dehors des heures de pointe, c'est-à-dire :

- **en semaine, maximum 30 % du temps : le matin à partir de 7h, en soirée à partir de 18h environ ;**
- **le samedi, de 8h à 10h maximum ;**
- **le dimanche, de 18h à 22 h maximum.**

Pour tout renseignement :

ADP : 01 43 35 70 00



du Bois de la Grille noire

Les plantations

LE BOIS DE LA GRILLE NOIRE EST L'UN DES ESPACES BOISÉS QUI A ÉTÉ LE PLUS TOUCHÉ PAR LA TEMPÊTE DE 1999. SUR 12 HECTARES, 7 ONT ÉTÉ TOTALEMENT RAVAGÉS. RETOUR SUR LE CALENDRIER DES ACTIONS...

26 décembre 1999,
la tempête ravage le Bois.

2000/2002,
obtention des subventions auprès
de l'État et de l'Europe.

2003,
une opération de débardage et
façonnage des grumes à été réalisé.

Printemps/été 2005,
un état des lieux à été dressé
avec la collaboration de l'Office
National des Forêts (ONF). Il a
fait ressortir que certaines
essences forestières de type
chêne, frêne et merisier coloni-
saient peu à peu la partie Nord-
Est du bois, située au-dessus du
boulodrome, rue de Paris.
La partie centrale, quant à elle,
ne porte pas de semis. Elle est
envahie par les ronciers et le peu
d'arbres recensés résulte de rejets
de souches basculées par la tem-
pête, qui ne pourront être péren-
nisés faute de stabilité.
Les autres parties se composent
essentiellement de cépées de châ-
taignier.
Au vu de ce diagnostic, sur la



base d'un plan d'aménagement
forestier, la Commune d'Orsay a
fait entreprendre les premiers tra-
vaux de remise en état du site.
La vision actuelle du site paraît
apocalyptique pour les prome-
neurs tout comme pour les éru-
dits. Mais ces travaux étaient
nécessaires pour le développe-
ment durable du reboisement.

Novembre 2005,
un broyage sur 1 hectare à été réa-
lisé sur la partie recouverte de
ronces en vue d'une plantation par
les enfants d'Orsay au printemps
2006.

Les 6 autres hectares, dévastés par
la tempête de 99, ont été cloison-
nés. Le cloisonnement correspond
à la mise en place d'allées dans les
parcelles pour permettre l'entretien
du bois. C'est une sorte de qua-
drillage qui permet de limiter le
piétinement des pieds d'arbres et
de la végétation qui se développe.
À noter, que le cloisonnement se

refermera au fil des ans lorsque les
interventions humaines seront de
moins en moins nécessaires.

Printemps 2006,
commenceront les travaux de sélec-
tion des arbres d'avenir dans les
zones de régénération spontanée et
plantations des arbres par les petits
Orcéens.

Au cours de l'été 2006,
débuteront des travaux pour le
réaménagement des chemine-
ments piétons et promeneurs du
bois de la Grille noire et du bois
Persan.

Ces travaux de renouvellement
et d'amélioration du bois de la
Grille noire doivent prendre en
compte **l'objectif final et princi-
pal de la Forêt périurbaine :**
**accueil des promeneurs et sau-
vegarde des milieux naturels.**
Tâche délicate, mais incontournable pour la survie de la Forêt !

Bois de la Grille noire - Printemps 2006

Les petits Orcéens se mobilisent

À L'INITIATIVE DE LA COMMUNE, TOUS LES ÉCOLIERS D'ORSAY PARTICIPENT AU REBOISEMENT D'1 HECTARE DU BOIS DE LA GRILLE NOIRE, DÉVASTÉ PAR LA TEMPÊTE DE 1999. UNE GRANDE OPÉRATION QUI S'INSCRIT DANS LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE IMPULSÉE PAR LA COMMUNE ET MENÉE EN PARTENARIAT AVEC L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS ET LE SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE.



Depuis le 13 mars, les écoliers des classes maternelles et élémentaires d'Orsay participent au reboisement du bois de la Grille noire dévasté par la tempête de 1999. Cette animation pédagogique menée sur site naturel permet aux écoliers de mieux appréhender la notion de développement durable.

Préparation pédagogique

Plus de 49 classes accompagnent l'Office National des Forêts (ONF) dans ses opérations de plantation dans la partie du bois qui a été très endommagée par la tempête de 1999.

Les enseignants, très impliqués dans cette opération, vont préparer les petits Orcéens dans leurs premiers gestes "éco-citoyens". Avant l'opération "terrain" dans le bois de la Grille noire, les enfants seront en effet sensibilisés au sein de leur école, sur la base de fiches pédagogiques fournies aux divers groupes scolaires par la Commune d'Orsay et l'ONF.

Plantations au Bois de la Grille Noire

Deux types d'animations se déroulent sur site. Les gestes de la plantation d'abord (repérage des parties de l'arbre préparé en classe, pourquoi planter petit, que mange l'arbre, etc).

La forêt, la biodiversité et le développement durable ensuite (son utilité, sa durée de vie, son renouvellement, l'utilité des arbres morts ou creux, que faire ou ne pas faire en forêt, etc).

Les arbres replantés seront des arbres adaptés à la forêt tels que des chênes, des merisiers, des châtaigniers, des hêtres, des cormiers, des alisiers, des frênes, des érables, des robiniers, des pins sylvestre.

Cette plantation est encadrée par des animateurs de l'ONF et les associations "Les Herbes Sauvages" et "Les Jardiniers de France".

Elle sera terminée le 6 avril.

Fleurissement : Commune et Orcéens mobilisés pour l'environnement et la qualité de la vie

LE PRINTEMPS, TOUT PARTICULIÈREMENT, EST SYNONYME DE FLEURISSEMENT. TANDIS QUE LA COMMUNE D'ORSAY PARTICIPE AU CONCOURS NATIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS, LES ORCÉENS, QUANT À EUX, S'ENGAGENT DANS LE CONCOURS DES MAISONS, BALCONS, ET COMMERCES FLEURIS PROPOSÉ PAR ORSAY.

DES DÉMARCHES CONJOINTES EN FAVEUR DE L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE.

Avis aux passionnés de fleurissement ! La Commune d'Orsay lance le concours 2006 des maisons, balcons et commerces fleuris. Le règlement est disponible à l'accueil de la Mairie ou peut être téléchargé depuis le site Internet www.mairie-orsay.fr

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1^{er} juin 2006. Les personnes ayant participé en 2005 recevront personnellement le règlement et le bulletin d'inscription à leur domicile.

Les Orcéens qui souhaitent participer pour la première fois doivent déposer le bulletin d'inscription en Mairie ou le télécharger.

Les Orcéens, acteurs de leur environnement

Placé sous le signe des fleurs et de la mise en valeur de l'environnement, ce concours témoigne de l'implication des Orcéens en faveur de l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de leur Commune. En participant, chacun soutient la démarche environnementale de sa Commune et contribue à la reconnaissance régionale et départementale des efforts publics réalisés en matière d'embellissement de la ville.

Une démarche conjointe essentielle

En 2004 en effet, dans le cadre de sa participation au concours national des Villes et Villages fleuris, la Commune a reçu sa 1^{ère} fleur. Or, un des éléments d'appréciation du jury est la participation des habitants au fleurissement de leur ville. La mobilisation individuelle des Orcéens a donc été déterminante dans l'obtention de ce prix.

Ce concours, ouvert à toutes les Villes et à tous les Villages de France, récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur de l'embellissement et du fleurissement des parcs, jardins, bâtiments, espaces publics ou privés. D'où l'importance de la participation de chacun au concours communal. Pour l'année 2006, la Commune d'Orsay présente sa candidature peut-être pour l'obtention d'une 2^e fleur, (très difficile !) en tout cas pour conserver sa 1^{ère}. Il existe également un concours parallèle organisé par le Conseil général : en 2005, la Commune d'Orsay a reçu le Prix d'Honneur Départemental (dans la catégorie des villes de moins de 20 000 habitants).

Renseignements :

Tél. : 01 60 92 81 01

Mél : info@mairie-orsay.fr

Nom, prénom :

Adresse :

Étage si immeuble :

Téléphone :

Mél :

déclare m'inscrire au concours 2006

- 1^{ère} catégorie : juniors de - de 16 ans (balcons ou jardins fleuris par un enfant)
- 2^{ème} catégorie : jardins visibles de la rue
- 3^{ème} catégorie : balcons, terrasses et fenêtres fleuris
- 4^{ème} catégorie : commerces et entreprises fleuris
- 5^{ème} catégorie : décor floral installé sur ou en limite de la voie publique
- 6^{ème} catégorie : immeubles fleuris (comportant au plus 6 appartements)
- 7^{ème} catégorie : rues fleuries (comportant au moins 8 participants)
- 8^{ème} catégorie : quartiers fleuris (association de plusieurs rues, immeubles)

Orsay le :

Signature

bulletin d'inscription

À DÉTACHER ET À RETOURNER AUX SERVICES ESPACES VERTS AVANT LE 1^{ER} JUIN 2006
2, PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC - 91400 ORSAY - INFO@MAIRIE-ORSAY.FR

Prévention des déchets

Avec l'ADEME, dîtes non aux prospectus !

Nos boîtes aux lettres débordent... et avec elles, ce sont nos poubelles qui se trouvent remplies par des quantités de prospectus, de publicités, ou de journaux gratuits.

À l'initiative du SIOM, des autocollants ont été commandés auprès de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour l'ensemble des habitants de notre ville.

Les courriers non adressés, appelés Couna, correspondent en moyenne à 40 kg, par an, par foyer. Chaque année, un million de tonnes de courrier non adressé est ainsi livré dans les boîtes aux lettres. Les publicités des grandes surfaces représentent 58% de ces quantités, les journaux gratuits d'annonces 18%, le commerce local 14%, le reste correspond aux services et aux publications des collectivités locales.

Nouvel autocollant "Stop Pub"

Pour ceux qui désirent ne plus recevoir ces courriers dans leur boîte, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant ou une étiquette, mention-



nant d'une part le refus de recevoir ces imprimés et, d'autre part, le souhait de continuer à recevoir l'information de sa Mairie. C'est l'opération "Stop Pub", mise en place par le Ministère de l'Écologie et du Développement durable (MEDD) et par l'ADEME, connue par bon nombre de citoyens. Un nouvel autocollant a été tout récemment édité et il est mis à disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Il suffit donc de se déplacer en Mairie pour récupérer un exemplaire gratuit, à poser ensuite sur sa boîte aux lettres.

Réduire ensemble les déchets

Ainsi, chaque citoyen peut, par des actions concrètes et simples, œuvrer au quotidien pour limiter la croissance constante de la quantité de déchets que nous produisons.

Destinée à alerter les Français sur l'urgence de la situation et à mettre chacun de nous en position d'agir, cette opération s'inscrit dans le cadre du Plan national de prévention des déchets qui vise à réduire la production de déchets.

Informations SIOM

Tél. : 01 64 53 3000 - contact@siom.fr

Gestion des déchets

La Mairie et le SIOM collectent vos piles

Face à la défaillance du Conseil général, qui vient de décider de ne plus collecter les piles, le SIOM a installé dans chaque Mairie et école de nouvelles colonnes de récupération qui seront collectées régulièrement.

Pensez-y !

Les usagers peuvent aussi déposer leurs piles usagées dans les armoires à Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) situées dans les services techniques des villes.



Protection de l'environnement : Le SIOM, au cœur de l'action "Essonne verte, Essonne propre" avec le Département



Véritable relais d'information sur la collecte sélective, incitant tout au long de l'année les différents publics à faire le bon geste en faveur de l'environnement, le SIOM s'est naturellement positionné pour sensibiliser les Essonnais à l'occasion de cette campagne "éco-citoyenne".

À l'occasion du printemps de l'environnement, le Syndicat Mixte des Ordures Ménagères de la Vallée de Chevreuse (SIOM) s'associe au Conseil général de l'Essonne pour organiser l'opération "Essonne verte, Essonne propre" qui se déroule jusqu'au 5 juin 2006.

Une initiative inédite

Cette année, le SIOM a souhaité enrichir l'événement. En partenariat avec Éco-Emballages, le SIOM a en effet proposé à ses communes adhérentes - outre le nettoyage des sites - différents outils de communication autour du tri des déchets et du recyclage qui sont installés, à la demande des municipalités, dans le hall des mairies ou dans un autre lieu public. Il s'agit tout d'abord de l'exposition itinérante "Un monde plus beau à portée de main". Différents thèmes sont traités tels que le tri, l'environnement et le recy-

clage, la vie et l'histoire de nos déchets et de nos emballages, la prévention, ou encore la chaîne de valorisation de nos déchets (les gestes de tri, la fonction du centre de tri, le recyclage des matériaux, la déchetterie, le compostage).

Par ailleurs, deux "vitrines du recyclage" présentent le tri et la finalité du recyclage. Huit matériaux sont exposés, concernant les emballages ménagers et les journaux-magazines.

Informations : SIOM de la Vallée de Chevreuse - Attention nouveau numéro : 01 64 53 3000

Développement durable à Orsay : votre avis nous intéresse

Pour améliorer la qualité de vie à ORSAY, votre AVIS est indispensable. Pour cela, nous vous remercions de bien vouloir répondre à notre questionnaire. Ce questionnaire est strictement anonyme et confidentiel : aucune analyse individuelle ne pourra être effectuée. Participer à cette enquête ne vous prendra que quelques minutes et nous permettra de mieux cerner vos attentes. Une fois dépouillés, les résultats de cette enquête feront l'objet d'une publication dans le magazine municipal

Parmi les sujets suivants, qui concernent la qualité de l'environnement et du cadre de vie ici à Orsay, quels sont les deux sujets sur lesquels il faut faire le plus d'efforts dans les 5 années à venir ? (deux réponses possibles)

- La lutte contre la pollution de l'air.....
- La propreté.....
- Le tri des déchets.....
- La lutte contre la pollution des cours d'eau et des rivières.....
- La gestion des eaux de pluie.....
- La lutte contre le bruit.....
- Le fleurissement de la ville.....
- L'aménagement et l'entretien des espaces verts.....

Voici un certain nombre d'actions entreprises par la Mairie d'Orsay. Pour chacune d'entre elles, indiquez si selon vous elle va dans le bon sens. (répondre par oui ou par non à chaque ligne)

- L'utilisation expérimentale de véhicules propres roulant au gaz naturel.....
- La mise en conformité sanitaire des canalisations d'eau par le remplacement des branchements plomb.....
- La mise en conformité des branchements au réseau d'assainissement.....
- La limitation des nuisances pendant les travaux réalisés sur la voirie.....
- La protection des espaces verts.....

Pour chacune des opinions suivantes, dites si vous la partagez ou pas ? (répondre par oui ou par non à chaque ligne)

- Il ne faut pas seulement trier les déchets, il faut aussi les limiter, en choisissant des produits avec moins d'emballages.....
- L'eau du robinet est moins polluante que l'eau en bouteille.....
- Chacun peut agir concrètement pour protéger l'environnement.....

Vous personnellement, triezy-vous... ?

- De manière systématique.....
- Souvent.....
- Rarement.....
- Jamais.....
- Le verre.....
- Les journaux.....
- Les emballages et les plastiques.....
- Les déchets de cuisine (épluchures, restes de cuisine).....
- Les déchets verts.....

Globalement, diriez-vous que vous avez tout à fait, plutôt, plutôt pas, pas du tout confiance dans votre eau du robinet ?

- Tout à fait confiance.....
- Plutôt confiance.....
- Plutôt pas confiance.....
- Pas du tout confiance.....

Vous même, seriez-vous prêt à ... ?

- Oui, tout à fait..... 1
- Oui, plutôt..... 2
- Non, plutôt pas..... 3
- Non, pas du tout..... 4

Mettez le chiffre correspondant pour chaque ligne suivante SVP

- Remplacer vos canalisations intérieures en plomb.....
- Moins utiliser votre voiture pour vous déplacer dans Orsay.....
- Moins salir l'eau que vous utilisez (par exemple en utilisant moins de détergents ou en faisant attention aux produits que vous versez dans vos éviers ou toilettes).....
- Participer à des réunions publiques sur le développement durable.....
- Acheter des produits plus respectueux de l'environnement, des personnes et de la santé.....

Merci de bien vouloir déposer ce questionnaire à l'accueil de l'Hôtel de Ville, ou le renvoyer par courrier à :
Commune d'Orsay - Questionnaire Développement Durable
2, place du Général Leclerc
91400 ORSAY

RENSEIGNEMENTS SIGNALÉTIQUES

Sexe : Age : Profession :
Nombre de voitures au sein de votre foyer : Type d'habitat :

Voyage au cœur du budget 2006 de la ville

Équilibré en dépenses et en recettes, le budget communal s'établit à 24,3 millions d'euros pour le fonctionnement (tous secteurs confondus) et à 12,4 millions d'euros en investissements. Dans le détail, voici les clefs de répartition...

FONCTIONNEMENT	Dépenses de gestion : 19,6 M€ <ul style="list-style-type: none"> Charges à caractère général : 5,6 M€ Subventions aux associations et autres contributions : 1,9 M€ Charges de personnel : 12,1 M€ Frais financiers : 0,8 M€ Autofinancement : 2 M€	Recettes de fonctionnement : 22,4 M€ <ul style="list-style-type: none"> Impôts et taxes : 15,7 M€ Dotation et subventions reçues : 3,8 M€ Prestations de services et autres recettes : 2,9 M€
	Remb. capital emprunts : 1,4 M€ Dépenses d'équipement : 11 M€ <ul style="list-style-type: none"> Bâtiments : scolaires, cuisines crèches, salle de danse et foyer Tati : 3,7 M€ Aménagement, espace urbain : voirie, espaces verts, assainissement : 7,1 M€ Autres dépenses d'équipement : informatique, mobilier... 0,2 M€ 	Autofinancement : 2 M€ Autres recettes d'investissement : 3,5 M€ <ul style="list-style-type: none"> Récupération FCTVA : 1,1 M€ Subventions d'investissement : 2,4 M€ Emprunt : 6,9 M€

ZOOM SUR LES DÉPENSES

Avec 11 millions d'euros de travaux sur 2006, voici les grandes décisions de travaux adoptées lors du Conseil municipal du 27 mars dernier.

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT : BÂTIMENTS

Hôtel de Ville : Réhabilitation et sécurisation	470 000 €
Remise aux normes des cuisines	833 000 €
Bâtiments scolaires	142 000 €
Installations sportives	58 000 €
Salle de danse et foyer J. Tati	1 307 000 €
Crèches	45 000 €
Bâtiment 7 bis St-Laurent	350 000 €
Jeunesse et centres de loisirs	30 000 €
Sécurité et maintenance des équipements	279 000 €
Total	4 034 000 €

RUES, ESPACES URBAINS

Assainissement	115 000 €
Éclairage public	310 000 €
Réfection des voiries	2 105 000 €
Mobiliers urbains	70 000 €
Espaces verts	878 000 €
Transports GNV et environnement	258 000 €
Plan de Développement Urbain	3 200 000 €
Urbanisme	30 000 €
Total	6 966 000 €

ZOOM SUR LA FISCALITÉ 2006

Collectivités	Fiscalité	Taux 2006	Évolution 2005/06
Commune d'Orsay	Taxe d'habitation	15,20	+ 2,98%
	Taxe Foncière	21,64	+ 3,00%
	Taxe foncier non bâti	79,15	+ 2,99%
Département de L'Essonne	Taxe d'habitation	6,68	+ 14,70%
	Taxe foncière	8,97	+ 14,70%
Région Île-de-France	Taxe foncière	1,27	+ 18,70%
	Taxe professionnelle	1,72	+ 24,60%
CAPS	Taxe professionnelle	15,51	+ 0,50%
SIOM Vallée de Chevreuse	Taxe d'enlèvement des ordures	8,85	+ 4,00%



Hervé Charlin

Maire-adjoint chargé des finances

Quelle est la physionomie du Budget 2006 ?

Le conseil municipal, lors de sa séance du 27 mars dernier, a adopté un budget communal, à la fois équilibré et ambitieux. Équilibré car toutes les composantes de la vie locale (l'enfance, le sport, la culture et les subventions aux associations) connaissent une augmentation juste et maîtrisée de leurs activités.

Ambitieux car les investissements sont bien présents avec plus de 11 millions d'euros (**soit plus du double des communes de même strate !**).

Quelles sont les caractéristiques techniques de ce budget ?

Nous avons demandé aux services municipaux de maîtriser plus drastiquement encore les dépenses de fonctionnement, notamment les charges liées aux fluides et la masse salariale. Leur évolution est, par conséquent, très faible avec moins de 3% en rythme annuel, contre 5% pour la moyenne nationale. Ensuite,

pour faire face aux chantiers de 2006, le recours à l'emprunt sera privilégié compte tenu de notre situation d'endettement actuellement très favorable. Bien évidemment, les subventions à la région et au département seront demandées comme à chaque fois, sans trop d'espoir néanmoins...

Quels seront les travaux de cette année budgétaire ?

Il y en aura pour tous les goûts. La rénovation de la salle Jacques Tati et la création d'une belle salle de danse, le plan de déplacement urbain de la gare du Guichet, la remise aux normes de la cuisine de l'école élémentaire du Guichet, la repaysage du Lac du Mail et la réfection des rues de l'Yvette et Elisa Desjobert, l'allée des Planches, l'impasse Paillolle, la mise en sécurité de la rue Serpente avec les abords du groupe scolaire du Centre et la fin des rénovations sur les quartiers de Lozère et de Mondétour.

Y aura-t-il des augmentations d'impôt ?

Pour conserver un niveau de prestations de qualité et réaliser les investissements que les Orcéens attendent, nous devons avoir des recettes fiscales et des subventions dynamiques. Or, depuis que nous sommes entrés dans la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay, nous avons transféré le dynamisme de notre taxe professionnelle à l'intercommunalité (soit plus de 1,8 millions d'euros en trois ans) et en contrepartie nous voyons notre reversement de fiscalité diminuer de plus de 65% en trois ans ! Dans le même temps, sans que les subventions de ces deux collectivités à notre égard augmentent, les Orcéens auront subi une nette augmentation fiscale décidée par le Conseil régional d'Île-de-France et par le Département de l'Essonne. C'est pourquoi, la ville a été obligée de relever légèrement ses taux d'imposition (3%) pour l'année 2006.

L'occasion manquée

Avec 5,3% de logements sociaux, Orsay fait partie des communes qui sont loin d'atteindre les 20% fixés par la loi, un des leitmotiv du maire étant "Orsay n'a pas vocation à avoir des logements sociaux". Est-ce par manque de terrains ? Non, c'est un choix politique de l'actuelle municipalité comme le montrent les décisions prises pour l'utilisation des terrains dits de la SERNAM, à côté de la gare d'Orsay. Les propriétaires étaient la ville d'Orsay (env. 20%) et le Réseau Ferré de France. On était typiquement dans le cadre du plan de cohésion sociale Borloo, dans lequel l'Etat cède ses terrains à moindre coût pour faciliter la construction de logements sociaux. Moyennant une modification du Plan d'Occupation des Sols, il était possible d'y construire des logements mixant accession à la propriété, 1% patronal et logements HLM.

Malgré les objections répétées de l'opposition de gauche, la majorité municipale UMP a décidé d'y construire des bureaux, arguant de ressources issues de la Taxe Professionnelle qui seront pourtant versées à la

Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay ! Par ailleurs, la loi fixe une amende d'environ 150 € par an et par logement social manquant, soit environ 150 000 € pour Orsay. Dans un contexte où les prix de l'immobilier ne cessent de grimper, cette position radicale de la majorité municipale est inadmissible :

- les jeunes en âge de décohabitation ne peuvent pas accéder au logement sur Orsay
- à l'heure où les banlieues dites défavorisées ont connu des flambées de violence, nous sommes collectivement responsables de ces aménagements de territoire qui ont produit des ghettos.

La politique municipale orcéenne est à l'image de celle du gouvernement : stigmatisation de catégories de population et double discours, alors qu'une mixité sociale équilibrée ne peut être qu'une source d'enrichissement mutuel.

M-F.Parcollet (PS), A.Foucher (MRC), M.Thomas (Les Verts), V.Pilato (PS), A.Gutnic (PC), J-F.Dormont (PS), J.Darvenne (MRC)

Expression libre des élus minoritaires,
loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Finie la corvée des petites annonces !

Pour répondre aux besoins des particuliers qui cherchent une nounou, un jardinier... ou pour la femme de ménage qui souhaitent des heures de travail ou un emploi durable, rendez-vous sur www.particulieremploi.fr, le nouveau site Internet qui simplifie l'emploi de particulier à particulier. Afin de rapprocher les besoins et les services en matière d'emplois familiaux, la Fédération nationale des Particuliers Employeurs (FEPEM), associée à l'IRCEM Prévoyance, a lancé ce site dans le cadre du plan de cohésion sociale initié par le Ministre Jean-Louis Borloo.



Boulangerie de Mondétour : nouveautés

La boulangerie de Mondétour vous accueille dans son nouveau magasin. L'ambiance d'un cadre chaleureux vous y attend. Avec le souci du respect des traditions, toute l'équipe de M. et Mme Firmin vous propose un large choix de nouveautés et de valeurs sûres. Si vous êtes artiste peintre amateur, un petit espace d'exposition vous y attend afin de vous faire connaître gratuitement en toute simplicité.

N'hésitez pas à vous faire connaître au 01 69 07 26 90.

Fermeture le mardi.

Boulangerie de Mondétour : 20, rue des Pâquerettes.

Un portail pour les commerces de proximité

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne a ouvert un portail Internet dédié aux commerces de proximité : www.achat-essonne.com. Ce dispositif recense plus de 14 300 commerçants de l'Essonne. Les commerçants qui le souhaitent peuvent adhérer au dispositif et avoir leur propre site Internet sur ce portail.



Depuis le 1^{er} février dernier, Céline et Gérard Cabaret ont pris la suite du célèbre traiteur Pichois situé 11, rue de Paris depuis 28 ans. Le traiteur de la rue Vignon à Paris 8^e, une charcuterie au Petit-Clamart et aussi à Palaiseau, sa propre boutique à Joinville-le-Pont... Gérard Cabaret a 24 ans de métier et toujours la même passion pour préparer charcuterie, traiteur ou encore plats de restauration : "Cette boutique à Orsay a été une belle découverte car l'espace réservé au laboratoire pour les préparations est spacieux et c'est un vrai plaisir de travailler dans ces conditions", explique Gérard Cabaret. Son épouse Céline s'occupe de la boutique et confie avoir été d'emblée séduite par Orsay. M. et M^{me} Pichois tiennent à remercier tous leurs clients et Céline et Gérard Cabaret tiennent à remercier M. et Mme Pichois pour leur confiance.

Charcuterie-traiteur Cabaret : 11, rue de Paris à Orsay.

Tél. : 01 69 28 42 05

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 13h et de 15h30 à 20h ; le dimanche de 9h à 13h

(fermé le dernier dimanche de chaque mois).

nouveau traiteur : 11, rue de Paris



Dégriff d'Orsay

Philippe et Laurence Hayat proposent des vêtements de marque griffée ou dégriffée à petit prix, pour adultes et enfants. "Les arrivages sont permanents, d'une semaine sur l'autre", précise Philippe Hayat. Dans les rayons également, du linge de maison, de la lingerie et des accessoires de mode, collier, gants... La collection

femme pour le printemps annonce de belles couleurs : tailleur rose, blanc ou bleu, top assortis. Le conseil du propriétaire : ne pas hésiter à "fouiller", même si tout est particulièrement bien rangé dans la boutique, un local que le propriétaire a entièrement repensé et conçu, du sol aux murs.

Dégriff d'Orsay, 7 rue du D^r Ernest Lauriat, (face à Franprix).

Tél. : 01 64 46 47 61. Ouvert le lundi de 14h à 19h, du mardi au samedi de 10h à 19h.

Hair du Temps

Sébastien Salzert, coiffeur mixte vient d'ouvrir ses portes 21, rue de Paris. Rencontre dans le prochain magazine à paraître en juin prochain.

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h 30, nocturne le vendredi. Tél. : 01 69 07 42 67.



Gilda Arcieri vous accueille dans sa boutique située dans le quartier du Guichet. "J'ai choisi Orsay car bon nombre de mes précédentes clientes m'y ont engagé. Le quartier est résidentiel et très agréable", explique Gilda. Dans sa boutique, des pulls, des pantalons, des vestes, des parkas dont les tailles varient du 38 au 54/56. À découvrir également, des accessoires de mode : colliers, ceintures, foulards...

Hé pourquoi pas ! 24, rue Charles de Gaulle à Orsay. Tél. : 01 64 46 38 79. Ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h30. Le samedi de 9h à 13h et de 14h à 19h.

Hé pourquoi pas !

Hôtel de ville : une réhabilitation



Depuis le 28 février dernier, les Orcéens peuvent découvrir leur nouvel Hôtel de Ville, dont la réhabilitation est enfin terminée.

Les services municipaux ont pris place dans des locaux rénovés, remis aux normes d'électricité et offrant l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite avec un ascenseur desservant tous les étages de l'Hôtel de Ville. Conseils municipaux et mariages s'y tiennent de nouveau au 1^{er} étage.

La Police municipale a été installée au rez-de-jardin (accès par le parking arrière), afin d'être plus accessible par tous les Orcéens.

Pendant les travaux, l'Hôtel de Ville n'a jamais fermé ses portes au public. Bâtiment datant de 1874, la Mairie aura connu un chantier long et complexe.

À l'intérieur, priorité a été donnée à la lumière et à l'espace. La circulation et l'orientation vers les différents services municipaux ont été facilitées dès l'accueil.

De part et d'autre du hall, services Petite Enfance, Scolaire et État-civil accueillent le public. Prochainement, un guichet unique facilitera les démarches administratives des Orcéens.

Sur le plan architectural, le bâti existant a été totalement conservé ; simplicité et sobriété ont été le fil



Le nouveau mobilier choisi pour les mariages

La salle du Conseil Municipal

directeur du maître d'ouvrage et des architectes. De larges baies vitrées percent désormais la façade arrière. Du coup, la masse du bâtiment se trouve allégée visuellement, ce qui profite à l'environnement proche et améliore grandement la lumière naturelle dans le bâtiment. Les garde-corps en fer forgé ont été reposés sur la façade principale, sur le modèle du bâtiment d'origine. Une vitrine dans le hall accueillera des vestiges gallo-romains retrouvés sur le Plateau de Saclay. Enfin, les artistes d'Orsay pourront librement (et sur réservation) proposer des expositions de leurs œuvres dans le hall de la Mairie. Avis aux amateurs !

3 questions à Delphine Paillard, architecte pour les travaux de l'Hôtel de Ville

Quelles ont été les lignes directrices du projet ?

Delphine Paillard. - Il y avait en fait deux objectifs pour l'équipe municipale. Le premier était d'accueillir public et personnel municipal dans de bonnes conditions de sécurité : il fallait mettre tous les bureaux en conformité électrique, recréer un réseau informatique haut débit, réorganiser les espaces vétustes, redistribuer les services dans le but de leur donner davantage de fonctionnalité afin d'accueillir le public dans les meilleures conditions qui soient. Le second objectif, largement partagé avec le Maire, était d'augmenter lumière et transparence dans les espaces d'accueil, hall et salle des mariages, par un décloisonnement maximum et en jouant sur une palette de matériaux sobres et naturels : la pierre, le verre et le bois. Ce travail sur la transparence s'est fait sans toucher à la façade extérieure, place du Général Leclerc, qui est un point de repère constant dans l'histoire de la Ville. De cette manière, on peut désormais, depuis l'étage de la salle du Conseil, avoir une large vision sur la ville, côté Sud et côté Nord, vers l'Yvette.

Diriez-vous que c'était un chantier difficile ?

DP. - Oui ! Comme tous les chantiers en "site occupé" qui demandent des aménagements de plages de travail et des plannings sans cesse revus et corrigés. Comme vous le savez, la Mairie n'a jamais fermé pour le public. Donc, il a fallu qu'avec les artisans présents sur le chantier nous trouvions des solutions pour "cohabiter" avec le personnel et le public ! Pas toujours simple certaines semaines, entre les nuisances sonores et la poussière,

... mais chacun a vraiment fait preuve de patience !

L'autre difficulté, dans un chantier de réhabilitation, ce sont les mauvaises surprises qu'on trouve en attaquant telle ou telle partie du bâtiment. Ici, on a trouvé des vrillettes sur toute la charpente du toit, ou encore d'importantes faiblesses dans les poutres de structure des premier et second niveaux !... Cela a malheureusement occasionné plusieurs retards pendant le chantier.

Alors quel sera votre plus mauvais souvenir à la mairie d'Orsay ? Et le meilleur ?

DP. - Le pire, c'est quand on a dû constater la veille des vacances d'été 2005 qu'il fallait consolider les planchers du bâtiment central pour permettre à la Mairie de continuer sa fonction d'accueil du public dans le respect des normes de sécurité, pour recevoir la charge d'exploitation imposée par la loi pour ce type de bâtiment. Le meilleur ? C'est d'avoir entendu les Orcéens manifester leur satisfaction le jour de la réouverture, jeunes et moins jeunes ont trouvé l'ensemble très réussi. Ce moment-là fait oublier toutes les épreuves plus ou moins faciles qu'il faut traverser dans ce genre de chantier !

Nous espérons enfin, par la réalisation de ce projet, montrer à tous les Maires qui craignent de rénover leur patrimoine par peur de fermer l'activité et de mécontenter le public, qu'il est finalement possible de concilier restructuration, et maintien d'une activité municipale, afin d'offrir au public un nouvel outil de renseignement, d'aide, de service et d'accueil entièrement rénové.

réussie

La banque d'accueil

Le service scolaire

Au 1^{er} étage, l'accès à la salle du Conseil Municipal

interview

Avenue de Lattre de Tassigny

D'ici fin avril, l'avenue de Lattre de Tassigny sera enfin achevée.

Trottoirs élargis grâce à la suppression des réseaux aériens ; réfection complète de l'assainissement de la chaussée ; maintien d'un double sens de circulation et création d'une zone 30 afin de limiter la vitesse des véhicules.

Coût : 1,7 M€

(financement Ville, CAPS, SIGEIF)



Les travaux dans le quartier du Guichet



Autour de la gare du Guichet et dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains, les travaux avancent bien. La gare routière (6 quais de bus) sera achevée en mai, ainsi que le stationnement rue Louise Weiss et le parking derrière le Tabac. Ensuite, il faudra encore 6 mois de travaux environ pour la requalification piétonne et paysagère devant la gare et la bibliothèque.

Nouvel espace pour les jeunes

Un nouvel espace sera dédié aux jeunes Orcéens, en lieu et place de l'ancienne antenne de la Police municipale (désormais installée au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville côté parking).

Ce projet municipal permettra aux jeunes de se réunir de façon libre ou sur des thématiques précises. Sur place, les jeunes seront encadrés par des animateurs du service Jeunesse.



Salle de danse à Jacques Tati

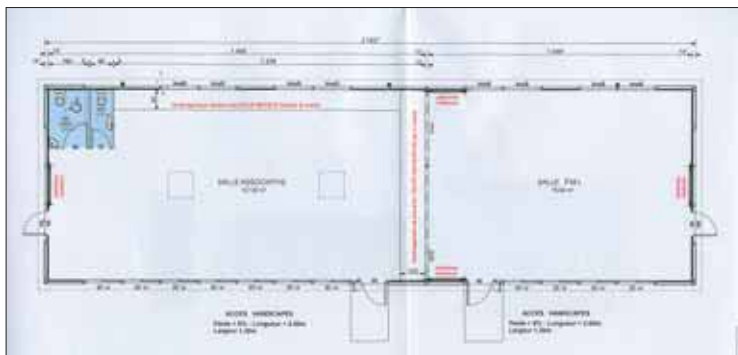
Les fondations de la future salle de danse d'Orsay sont en cours. La salle sera accessible par le chemin piétonnier existant et longeant la salle Jacques Tati (côté face Nord). Le parement extérieur sera réalisé par des plaques de briques, ayant une teinte proche de la brique de Vaugirard.

Un parquet en chêne brut sera installé au sol, sur les 160 m² de la salle.

Le reste du projet touche sensiblement le futur hall d'accueil de la salle Jacques Tati ("foyer"). Sur l'image de synthèse, on voit clairement que le toit va être prolongé pour couvrir le parvis. L'espace ainsi créé accueillera la billetterie, le vestiaire et un bar.



Un local pour les associations



À l'initiative de la Municipalité, un nouveau local va être construit à destination des associations d'arts plastiques (120 m²) 7 bis, avenue Saint-Laurent. Les travaux ont commencé le 13 février dernier et devraient s'achever vers le 15 avril.

Le nom de ce nouvel équipement sera proposé par une commission extra-municipale.

Le reste du bâtiment (environ 80 m²) sera loué au Conseil général pour y accueillir les consultations de la protection Maternelle Infantile (PMI) qui quittera ainsi la crèche du Parc. L'espace récupéré à la crèche permettra l'accueil de nouveaux enfants dès septembre 2006.



Restaurant scolaire du Guichet : rationalisation de l'espace et mise aux normes de la cuisine

Dans le cadre de la mise aux normes des cuisines et des restaurants scolaires (normes HCCP), la Commune va entreprendre en 2006 la réhabilitation complète du restaurant de l'école élémentaire du Guichet. L'aménagement de l'espace sera rationalisé. La salle de restauration se présentera d'un seul tenant. La cuisine sera située à l'extrémité avec l'aménagement du vide sanitaire qui accueillera vestiaire, douche, toilettes des personnels... Pendant les travaux, et dès la rentrée des vacances de Pâques, les enfants déjeuneront dans des bâtiments provisoires, préfabriqués installés sur la pelouse, face à la cantine. Tout sera mis en œuvre pour que la fête de l'école ne soit pas perturbée par les travaux !

Début du chantier : début avril. Livraison à la rentrée 2006.

Coût : 600 000 €.



TALENTS 2005

Les Médaille de Bronze du CNRS

Le 16 janvier dernier, Nabila Aghanim, Olivier Baudoin et Cyril Moulin recevaient, au cours d'une cérémonie qui a réuni une centaine de personnes, la Médaille de Bronze du CNRS.

Cette distinction récompense le premier travail d'un chercheur, qui fait de lui un spécialiste de talent dans son domaine. Elle représente un encouragement du CNRS à poursuivre des recherches bien engagées et déjà fécondes. Portraits des lauréats.



De gauche à droite, Cyril MOULIN, Nabila AGHANIM et Olivier BAUDOIN à l'issue de la cérémonie.

de ses recherches et pour son inventivité.

Spécialiste du traitement et de l'interprétation des images satellitaires, **Cyril Moulin** est arrivé en 1999 au laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (CNRS / CEA – Gif-sur-Yvette). Avec Polder, satellite de télédétection français, il gère les programmes et les algorithmes de traitement des données. En parallèle, il poursuit ses recherches sur les aérosols, particules en

suspension dans l'atmosphère, d'origine humaine ou naturelle. Il s'intéresse en particulier aux sables du Sahel : "Il semble bien que la désertification liée à l'activité humaine, aux troupeaux et aux cultures, ait une influence sur les quantités d'aérosols produits dans cette région africaine". Une intensification qui risque d'amplifier les effets du changement climatique dans une région déjà durement touchée. Mais si on mesure mal l'effet des aérosols sur le climat global, "à présent, la plupart des modèles de prévision du changement climatique les intègrent, mais de façon encore insuffisante", constate le jeune lauréat qui a souhaité "partager sa Médaille avec sa famille scientifique".

Nabila Aghanim est une jeune chercheuse de l'Institut d'astrophysique spatiale (CNRS / Université Paris-Sud 11 - Orsay) qui s'intéresse au rayonnement fossile, "reliquat du Big Bang qui nous renseigne sur les conditions initiales de l'Univers, son âge, sa structure, son avenir...". Ses recherches mêlent la cosmologie à la statistique et au traitement des signaux. Elles sont précieuses pour préparer les futures observations de Planck, ce satellite européen qui observera le rayonnement cosmologique avec une précision inégalée. La jeune femme, volontaire et dynamique, a profité de la cérémonie pour rappeler que sa volonté d'entamer une carrière en astrophysique est née de sa rencontre à Alger, avec l'astrophysicien Pierre Lena, également présent pour l'occasion.

Olivier Baudoin travaille à l'Institut de chimie des substances naturelles (CNRS – Gif-sur-Yvette) depuis 1999. Outre l'encadrement d'étudiants et le pilotage de plusieurs thèses, il met au point des voies de synthèse simples permettant de contrôler la stéréochimie de molécules inspirées de produits naturels dont il tente d'optimiser l'activité biologique pour en faire des anticancéreux potentiels. Son deuxième axe de recherche est plus précurseur encore : le développement d'une nouvelle chimie, "une méthode qui permet d'ajouter des substituants aux fonctions alcanes et de complexifier rapidement la structure des molécules". Celui qui voulait "travailler sur les produits naturels, synthétiser des molécules bioactives" est aujourd'hui récompensé pour l'originalité, la qualité

Le laboratoire de l'Accélérateur Linéaire, implanté sur Orsay fêtera son cinquantenaire les 8 et 9 juin prochains. À cette occasion, des manifestations seront notamment proposées aux écoliers orcéens, le mardi 6 juin de 9h à 17h. Ces "Expériences pour les petits" sont des animations d'une heure environ, réalisées par des scientifiques et des animateurs pour initier les enfants à la science : stimulation de leur curiosité, naissance de questions, etc. Deux lieux sont proposés : le laboratoire lui-même au bâtiment 200 et le musée de l'anneau de collisions d'Orsay au bâtiment 201D.

Inscriptions jusqu'au 7 avril.

**Renseignements : 01 64 46 85 22 / 38
ou kerel@lal.in2p3.fr
versille@lal.in2p3.fr**





Avec François Fillon, Ancien Ministre

Jean Bertsch

Portrait d'un doyen à Orsay

PARRAINÉ PAR L'ANCIEN MINISTRE FRANÇOIS FILLON, JEAN BERTSCH, DOYEN DE L'UFR STAPS (UNITÉ DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN MATIÈRE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES) DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SUD XI, PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE DES DOYENS ET DIRECTEURS D'UFR STAPS, A ÉTÉ ÉLEVÉ AU RANG DE CHEVALIER DANS L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR LE 23 NOVEMBRE 2005. PORTRAIT.

"Il est fini le temps où le sport n'était le fait que de quelques uns, grands, forts, habiles et talentueux, à la recherche de records laissant souvent dubitatifs. A contrario, une science digne de ce nom doit désormais être en mesure d'imposer sur d'autres bases la légitimité de son objet, de justifier de sa pertinence en terme d'éducation motrice, d'intégration sociale et de prévention de la santé, depuis l'enfant jusqu'au senior, de l'adulte sédentaire au sujet sportif, du bien portant jusqu'au handicapé", explique Jean Bertsch. Cette science, le Doyen y travaille "avec passion et raison" depuis le début de sa carrière. Installé aujourd'hui au sein de la prestigieuse université scientifique de Paris XI à Orsay depuis 7 ans, Jean Bertsch préside aux destinées de la conférence des directeurs d'UFR STAPS depuis 2 ans. En parallèle, il continue à construire

une science de l'activité physique.

Jean Bertsch est également expert scientifique auprès du Ministère de la Recherche et expert consultant auprès du ministère des Affaires Etrangères.

Constance, persévérance et curiosité...

Né à Saint-Dié il y a 56 ans, il aime évoquer ce lieu en citant François Nourrissier : "Entre austérité, labeur et solitude, je suis du bois dont on fait les Vosges". Fortement attaché à cette contrée, Jean Bertsch confie qu'elle l'a guidé au fil du temps : "*À force de volonté, de l'austérité j'en fis de la constance, du labeur j'en fis de la persévérance, de la solitude j'en fis de la curiosité*".

Enfin, aime-t-il à dire, Jean Bertsch n'a jamais quitté l'école. "*J'en ai acquis tous les grades, du plus modeste, surveillant d'externat, au plus élevé, Professeur des Universités*". Jean Bertsch fut en effet nommé l'un des premiers Professeurs d'Université en 74^{ème} section STAPS.

Entre les deux, il devient Professeur d'Éducation Physique. Il aurait pu s'y tenir mais c'était sans compter sans cette curiosité intellectuelle qui le conduit, en 1981, à devenir sessionnaire de l'INSEP à Paris (Institut National du Sport et de l'Éducation Physique). Il commence sa carrière de chercheur. Jean-Pierre Farmose lui ouvre les portes de son laboratoire.

La motricité au cœur de ses recherches

Devenu à son tour agrégé, titulaire d'un doctorat Psychologie Expérimentale au laboratoire de Psychologie Sociale Expérimentale de la Sorbonne sur la créativité motrice en 1985, il se rend compte rapidement que l'avenir pour la recherche en STAPS passe par l'Université.

Il est nommé Maître de Conférences à l'Université de Caen en 1988, par Jean Drévilion, puis Professeur des Universités toujours à Caen de 1990 à 1998. Il a présidé l'association internationale des chercheurs en Activités Physiques et Sportives de 1990 à 1995 (ACAPS) et dirigé jusqu'en 1995 la revue scientifique "Science et Motricité", dont il reste aujourd'hui encore éditeur associé.

Bernard Bigot - aujourd'hui Haut Commissaire à l'Énergie Atomique - lui confie la responsabilité de conseiller scientifique auprès du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche et la Technologie de 1996 à 1997.

Co-directeur de la collection "Pratiques physiques et Société" aux Presses Universitaires de France, Jean Bertsch oriente aujourd'hui ses recherches sur la thématique du vieillissement cognitif et les effets de l'exercice dans la lutte contre la sédentarité, pour la prévention de la santé, et face à certaines pathologies.



Voyage au cœur de la création

Écrire une poésie à l'école, les villes en poésie, chantons les villes... Artistes en herbes et artistes reconnus ont été mis à l'honneur à l'occasion du 8^{ème} Printemps des Poètes consacré au Chant des Villes. Plus de 200 poèmes écrits par les élèves des écoles primaires et une vingtaine de poèmes de poètes classiques et contemporains ont été exposés dans les 3 quartiers de la ville. Les 9, 10 et 11 mars une compilation des plus belles chansons sur les villes, choisies par les commerçants, a été diffusée dans le centre-ville. Remerciements à CIC-Banques, la RATP, La Poste, Franprix et Galbe, imprimeur, qui ont accompagné et aidé la ville pour cette manifestation.

PRINTEMPS DES POÈTES

La boulangerie pâtisserie
La Chocolatine
expose le Printemps des
Poètes,
le chant des villes.
Un des commerces
exemplaire qui soutient
constamment les actions
culturelles d'Orsay.



Le 11 mars dernier, à l'occasion de l'édition nationale du Printemps des Poètes, les parents, frères et sœurs des élèves de l'école maternelle de Mondétour, munis d'un passeport poétique, ont été invités sous le regard des souffleurs de poèmes à un parcours poétique, des lagunes de Bahia aux rues parisiennes de Doisneau, en passant par les rives de la Tamise. Bien à l'abri sous les arbres de la ville, du Guichet à Mondétour, ils ont ensuite été emmenés au bras de la langue française, des quais vénitiens aux rives enivrées du Rhône, par des allées garnies de bouquets littéraires.

A ORSAY ON AIME...
A ORSAY ON N'AIME PAS

Rue André Chénier
On aime les araignées

Boulevard de Mondétour
On n'aime pas les tours

Rue des hirondelles
On aime les poubelles

Rue des trois ferrées
On n'aime pas la crime

Rue de Bellevue
On aime le jambon cru

Avenue Saint Jean de Beaugrand
On n'aime pas la gare

C'est bizarre

Avenue du grand Meuil
On aime le Brésil

Rue des bleuettes
On n'aime pas les pistolets

Rue des sources
On aime les ours

Allée de Kanonera
On n'aime pas les caméras



Souffleur de poème

Parcours poétique à l'école de Mondétour

Ecole Sainte Suzanne
Classe de CMI B

CHANSON D'ORSAY

Le cœur de la ville
Bat au rythme de la vie
La vie si facile
A Mondétour si joli

Dans la rue de Paris
La voix des marchands
Résonne sans bruit
Sous la pluie, par beau temps

Avenue des hirondelles
Que les oiseaux chantent bien !
Ils s'envolent à tire d'ailes
Ou se rassemblent sur les poteaux

De la rue du ruisseau
Au Bois de la Cyprène
J'entends couler de l'eau
Et les voitures qui freinent

Quand la ville s'endort
Ce sont les chats qui veillent

Les élèves de la classe de CMI B

Naturellement Vôtre à Orsay

CETTE ANNÉE, LA MANIFESTATION CULTURELLE "NATURELLEMENT VÔTRE" SERA PLACÉE SOUS LE SIGNE DE "PATRIMOINES EN HÉRITAGE : LE PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER ORCÉEN ET ALENTOURS" ET SE DÉROULERA SUR LE WEEK-END DES 29 ET 30 AVRIL PROCHAINS DANS LE PARC D'EASTCAMBRIGESHIRE. UN ÉVÉNEMENT À NE PAS MANQUER QUI S'INSCRIT DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE LA COMMUNE.

La Commune d'Orsay propose la 4^{ème} édition de la manifestation "Naturellement Vôtre"... Cette manifestation dédiée à la nature est organisée en collaboration avec les associations Les Herbes Sauvages, Les Jardiniers de France, le Jardin botanique de Launay et les Espaces Verts de la Faculté des Sciences d'Orsay, l'Office National des Forêts, les clubs photographiques adultes et enfants et aussi de nombreux artistes Orcéens et alentours.

Une programmation pour tous

Au programme : grande Foire aux plantes, conférences, films, expositions thématiques, animations pour les juniors, balades botaniques, expositions d'œuvres naturelles et de sculptures.

> Samedi 29 avril

→ **15h, à l'auditorium Jacques Tati :** "L'homme qui plantait des arbres" de Frédéric Back, 30 mn./Canada/1987, d'après un texte de Jean Giono, raconté par Philippe Noiret.

→ **16h, rendez-vous à la Maison des Associations :**

ballade botanique à la découverte des arbres remarquables d'Orsay.

> Dimanche 30 avril de 10h à 18h

→ **11h, à la Maison des Associations :**

conférence "Les dangers des pesticides"

illustrée par un diaporama "Pesticides : danger !"

→ **15h, rendez-vous au stand des Herbes Sauvages :**
ballade botanique

"Les herbes sauvages en milieu urbain et les plantes de trottoirs".

→ **16h, à la Maison des Associations :**
conférence "Les bienfaits du Mulch".

→ **16h, dans le parc :**

"L'heure du conte" pour les petits et les grands !

Contact : service des Espaces verts,
tél. : 01 60 92 81 01
servicetechniques@mairie-orsay.fr
Service Culturel,
tél. : 01 60 92 80 36/28,
culture@mairie-orsay.fr

"La vallée de Chevreuse en 1900"

Pendant tout le 19^e siècle, et jusqu'aux années 1950, de très nombreuses carrières de grès et de meulière furent exploitées dans la vallée de l'Yvette. En deux tomes, ces nouveaux livres de la collection "La Vallée de Chevreuse en 1900" retracent l'histoire des carrières et des carriers dans de nombreux villages de la région : et notamment Orsay, Gif, Lozère, Bures... Avec de nombreux documents inédits, ces livres font revivre cette époque de durs travaux et de joies simples. Des photos récentes montrent les carrières abandonnées, lieux de mémoire oubliés.

Vous pouvez vous procurer ces livres dans les maisons de la presse de la région et chez l'auteur, François Roche Le Hameau, 78720 Cernay-la-Ville.
Tél. : 01 34 85 21 80



Livre à découvrir

Judo

Les résultats d'Orsay

UN PARTENARIAT UNIT LES CLUBS DE JUDO D'ORSAY ET DE L'ALLIANCE JUDO 91 (A.J. 91). LORS DE LA SAISON 2005, 8 JUDOKAS ORCÉENS ÉTAIENT LICENCIÉS À L'A.J. 91 ET ONT BÉNÉFICIÉ DE SES ENTRAÎNEMENTS.

RETOUR SUR UNE BELLE ANNÉE 2005...

L'année 2005 a été particulièrement faste pour l'A.J.91. Toutes les équipes, des minimes aux seniors, sont arrivées en finale de la Ligue de l'Essonne qui compte plus de 100 clubs. L'équipe cadets a été championne d'Essonne et sélectionnée au championnat de France en juin 2005. L'équipe seniors garçons a été championne d'Essonne le 3 décembre 2005 et sélectionnée au Championnat de France de 2^{ème} Division. L'équipe minimes a été championne d'Essonne le 17 décembre 2005 avec trois Orcéens sur six combattants (Jin Sou Moulinet, Yohan Gastebois et Théophile Warnery).



Debout : Henri Najos (professeur de l'A.S. Orsay), Yohan Gastebois, Théophile Warnery, Jim Sou Moulinet et Akli Badja (professeur de l'A.J. 91 et de l'E.S. Massy).

À genoux : Clément Delvert, Vincent Copin et Antoine Duhamel.

L'équipe juniors a été championne d'Essonne le 21 janvier 2006 et sélectionnée au championnat de France en juin 2006.

À retenir également, un nom, celui de Léa Gauthier sélectionnée dans l'équipe de France juniors et désormais dans l'équipe de France seniors puisque Léa vient de se classer, à moins de 18 ans, 5^{ème} française en 1^{ère} division nationale !

Judokas Orcéens : bons résultats

Les résultats obtenus en individuels, par les judokas d'Orsay, sont également très bons, en ce début de saison. Ils montrent tout l'intérêt du partenariat entre l'A.S. Orsay et l'A.J.91 : pour la première fois, quatre judokas de l'A.S. Orsay représenteront la ville au niveau

de l'Île-de-France.

- **Laura François** : championne d'Essonne cadette (- 70 kg), sélectionnée en équipe d'Essonne, sélectionnée au championnat d'Île-de-France, 7^{ème} au Tournoi national de Saint-Lô, 2^{ème} au Tournoi national de Troyes.
- **Yohan Dumas-Pilhou** : 3^{ème} au championnat d'Essonne cadets (- 81 kg), sélectionné au championnat d'Île-de-France.
- **Léo Bouloc** : vice-champion d'Essonne minimes (- 38 kg), sélectionné au championnat d'Île-de-France.
- **Yohan Gastebois** : 3^{ème} au championnat d'Essonne minimes (- 46 kg), sélectionné au championnat d'Île-de-France.
- **Théophile Warnery** : 5^{ème} au championnat d'Essonne minimes (- 55 kg)
- **Jin Sou Moulinet** : 1^{er} du District Ouest minimes (- 42 kg).



Frédéric Blanger

FRÉDÉRIC BLANGER, DU CAO JUDO, JEUNE CEINTURE NOIRE

La section Judo du C.A.O est fière de compter parmi ses membres un des plus jeunes judokas français à avoir obtenu sa Ceinture Noire à 15 ans et 3 mois. Nous adressons toutes nos félicitations à Frédéric Blanger qui après 10 ans de pratique voit ses efforts couronnés de succès et nous l'encourageons à continuer dans cette voie. Un grand merci aussi à tous les judokas qui ont représenté notre club en compétitions amicales et officielles (obtenant de bons résultats) et qui ont participé à notre 12^{ème} tournoi annuel en juin "Challenge Marcelline Counil" ayant accueilli 9 clubs amis soit environ 200 judokas.

NATATION DES RÉSULTATS EXEMPLAIRES

La section Natation du Club Athlétique d'Orsay affiche complet tant au niveau des résultats sportifs, des activités proposées que du nombre de licenciés.

Jamais, depuis sa création en 1968, la section Natation du Club Athlétique d'Orsay (CAO) n'avait remporté un tel succès. La rentrée 2005 a une nouvelle fois démontré le vif intérêt des Orcéens et ceux des communes voisines pour la pratique des activités de nage. Le club propose différents groupes allant du jardin aquatique à l'aquaform, dans une atmosphère toujours conviviale.

2006 : bons débuts

L'année en cours doit permettre une consolidation du bilan 2005. Le "Jardin Aquatique" est d'ores et déjà une réussite ; l'ensemble des créneaux proposés aux adhérents étant presque complet, il reste quelques places en aquaform. Les premières compétitions montrent la vigueur de nos nageurs. Leurs résultats seront présentés dans un prochain numéro du magazine d'Orsay. Une permanence est assurée tous les mercredis soirs (sauf pendant les vacances scolaires) de 18h45 à 20h15, à l'entrée de la piscine. Contact : 01 64 46 17 32 – caonataion@free.fr



La future piscine des Ulis ouvrira à l'automne 2006.

Informations : 01 69 29 34 94



ANNE-MARIE SOURZAC

Sénégal

la solidarité au cœur

ANNE-MARIE SOURZAC EST RESPONSABLE DE L'ANTENNE DE L'ASSOCIATION "RÉPONSES AU SÉNÉGAL". DEPUIS ORSAY, ELLE S'INVESTIT POUR LES SÉNÉGALAIS AVEC UN DÉVOUEMENT EXEMPLAIRE.

Racontez-nous votre rencontre avec le Sénégal...

Anne-Marie SOURZAC. – Mon frère a vécu 8 ans au Sénégal, à Saly, et j'allais régulièrement le voir. J'ai alors fait la connaissance de Sœur Hortensia. Cette religieuse, infirmière, sillonne la brousse à la découverte de villages abandonnés ou perdus. Elle apporte aux villageois très pauvres le réconfort, les soins médicaux, l'eau, en leur faisant construire des puits ou encore des bassins d'irrigation pour les petites cultures... Je l'ai suivie.

Que vous a-t-elle fait notamment découvrir ?

A-M. S. – J'ai vu créer la première école de brousse à Backombel en janvier 2001. J'ai été impressionnée par l'intérêt des enfants pour l'enseignement de la langue française. Dès mon retour en France, j'ai décidé d'aider ces enfants en leur faisant parvenir des livres scolaires avec l'aide de directeurs d'écoles primaires de Villebon et d'Orsay. Et puis j'ai envoyé des petits colis par l'intermédiaire des pilotes de lignes. Dans ces colis, pas plus gros que des boîtes à chaussures, je mettais des livres, des cahiers, des stylos... Et surtout, à chaque fois, des médicaments récupérés auprès d'amis, de pharmaciens. Aujourd'hui encore, pour ces colis, j'ai la chance de pouvoir m'appuyer sur un transporteur sénégalais très fiable. Il fait l'enlèvement à mon domicile d'Orsay, et achemine le tout à M'Bour. Il remet tous les colis directement à Sœur Hortensia, sans supplément de frais de dédouanement.

Comment est née "Réponses au Sénégal" ?

A-M. S. – L'association a été créée en juillet 2002 par des infirmières et des infirmiers libéraux de la région de Toulouse à la suite d'un congrès organisé dans l'hôtel où travaillait mon frère. Celui-ci leur a présenté Sœur Hortensia et c'est ce qui les a décidés à créer "Réponses au Sénégal". La présidente est Marie-Josée Beaudeigne. Elle part régulièrement en mission avec d'autres médecins, infirmières, sages-femmes... tous bénévoles.

Quand est née l'idée d'une antenne de l'association ?

A-M. S. – En mars 2003, mon frère est rentré définitivement en France. N'ayant plus de contact direct avec Saly, j'ai décidé de créer l'antenne à Orsay.

Quels sont les objectifs ?

A-M. S. – L'Association "Réponses au Sénégal" est en relation avec la Congrégation de l'Immaculée Conception de M'Bour. Elle réalise non seulement des actions éducatives mais aussi médicales et sociales, financées par des dons. Je tiens à préciser que pour qu'ils ne se sentent pas assistés, l'association demande aux Sénégalais une participation financière (peu pour nous, raisonnable pour eux). L'association et les actions de sœur Hortensia n'étant financées que par des dons, nous organisons diverses manifestations afin de récolter des fonds pour leur venir en aide. La Commune d'Orsay nous permet d'organiser des manifestations. Cette coopération avec la Municipalité permet un contact direct avec les Orcéens et leurs voisins ; une chaîne de solidarité essentielle pour l'association.

Réponses au Sénégal

40, avenue de Lattre de Tassigny - 91400 Orsay

Tél. : 01 69 28 61 03

amsourzac@wanadoo.fr

Cotisations : 30 € minimum par an

L'histoire de Moussa

Moussa, 14 ans, n'en paraissait que 8. Atteint d'une grave malformation cardiaque, il a été pris en charge par l'association "Réponses au Sénégal" pour se faire opérer, après des soins importants au Sénégal. Arrivé à Portet-sur-Garonne chez Marie-Josée Beaudeigne, Présidente de l'association, Moussa a été opéré gracieusement par le professeur Berthoumieux à la clinique Pasteur de Toulouse. Tout s'est très bien passé et Moussa reviendra vivre en brousse prochainement auprès de sa famille. En France, il a appris à lire et à écrire. À la prochaine rentrée scolaire, il entrera en classe de CE1 dans une école de Sœur Hortensia.



À L'OCCASION DES VŒUX 2006

Médailles de la Ville : hommage à l'engagement associatif...



Marcel
Guyonnet,
Président pendant
de nombreuses
années de l'Amicale

Scolaire d'Orsay, association de loisirs sportifs
et culturels .



Adelino Lopez,
ancien Président
de l'association
Culturelle
Portugaise, très
actif en faveur
de cette com-
munauté à
Orsay.



Jacqueline Vialaron,
Présidente de
l'Association de Familles
Pensionnaires à la
Maison de l'Yvette.

Grâce à elle, les
personnes hospitalisées
à Orsay en long séjour,
reçoivent des spectacles
et des goûters tout au
long de l'année.



Liliane May, Présidente de l'Association d'Aide à
Domicile, entourée d'Anne Roche, Maire-adjoint.
Cette association permet aux personnes âgées et
seules de recevoir une aide ménagère à domicile.

De très nombreuses
personnalités entouraient
les vœux d'Orsay.
De gauche à droite :
Général Michel (Directeur
Général de l'École
Polytechnique), Gérard
Huot (Président de la
Chambre de Commerce),
Pierre Lasbordes (Député),
François Lamy (Président de
la CAPS), Colonel Patet
(Directeur départemental du
SDIS).



Concours des illuminations de Noël

Des vainqueurs du Concours des Illuminations de Noël sont accueillis sur le podium et félicités.

Résultats

1^{ère} catégorie

Façades illuminées visibles de la rue

- 1^{er} : M. et Mme Loison
- 2^e : M. et Mme Do Anh
- 3^e : Mme Midol-Monnet

2^e catégorie

Balcons, terrasses et fenêtres illuminées

- 1^{er} : M. Brousse
- 2^e : Mme Marie
- 2^e ex aequo : Mme Creminon

3^e catégorie

Vitrines illuminées visibles de la rue

- 1^{er} : Jacques Coiffure
- 2^e : Mme Roulot, Pharmacie de la Gare
- 3^e : Marc Coiffure



Marie Lauriat, Maire-adjoint à la Culture, remet la médaille à Mme Autun, fondatrice du Cours Secondaire d'Orsay qui accueille des générations d'écoliers de notre ville !



En présence du Colonel Patet, directeur départemental du SDIS, Marie-Hélène Aubry remet la médaille de la ville au Pompier Jean-Claude Ageorges.



Pierre Peron reçoit de Jean Montel, Maire-adjoint chargé des Sports, la médaille qui récompense son engagement au CAO et maintenant à l'ASO.

L'honorariat pour *Bernard Briquet et Pierre Lucas* anciens Maires-Adjoints d'Orsay

À L'OCCASION DE L'INAUGURATION DU NOUVEL HÔTEL DE VILLE, LE MAIRE A DEMANDÉ AU PRÉFET DE DISTINGUER BERNARD BRIQUET ET PIERRE LUCAS, QUI ONT AINSI REÇU L'HONORARIAT. UN HOMMAGE ÉMOUVANT.

Ils ont en commun d'avoir donné le meilleur d'eux-mêmes au service des Orcéens dans un esprit de civisme et de bénévolat, en exerçant des fonctions d'adjoint au Maire de la Commune d'Orsay durant dix-huit années. Bernard Briquet et Pierre Lucas ont reçu, à ce titre, l'honorariat.

Bernard Briquet

Né le 16 septembre 1921 à Paris, ingénieur à la Ville de Paris, Bernard Briquet a exercé les fonctions de Maire-adjoint de la Commune d'Orsay durant dix-huit années auprès de M. Pinon, Maire de 1959 à 1965, puis de M. Thevenon, Maire de 1965 à 1977.

Dans les années 1970, Bernard Briquet est élevé Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques, puis Chevalier de l'Ordre National du Mérite au titre du ministère de l'Équipement en 1982. Il fût également délégué au Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de l'Yvette en 1965, Premier président du comité de jumelage à partir de 1973, membre de la Société d'Économie Mixte Bures-Orsay (SAMBOE) et du Syndicat intercommunal pour la construction de la MJC.

Le Sous Préfet, Roland Meyer, remet la médaille d'Honneur à Bernard Briquet...



Pierre Lucas

Né le 8 janvier 1929 à Trouville (Calvados), Pierre Lucas a exercé les fonctions de Conseiller municipal puis de Maire-Adjoint de la Commune d'Orsay de 1959 à 1977. En 1971, il fut un des membres fondateurs du Comité de jumelage avec la Ville de Kempen (Allemagne) et d'East Cambridgeshire (Angleterre). Il a également beaucoup participé et participe encore avec beaucoup d'enthousiasme à l'animation et aux fêtes de la Commune, puisqu'il préside l'OMAF. Sa carrière professionnelle a été notamment menée à Paris, dès 1946, au sein de grands hôtels parisiens et, à partir de 1952, dans la maroquinerie de luxe, Morabito place Vendôme. Il termine sa carrière en tant que directeur commercial de cette société. Au cours de ces 40 années, il aura l'opportunité de se rendre souvent au Maroc, sur invitation du roi Hassan II, afin d'y présenter les dernières collections du joaillier, auxquelles sont invités de nombreux Chefs d'États.



... puis à Pierre Lucas.

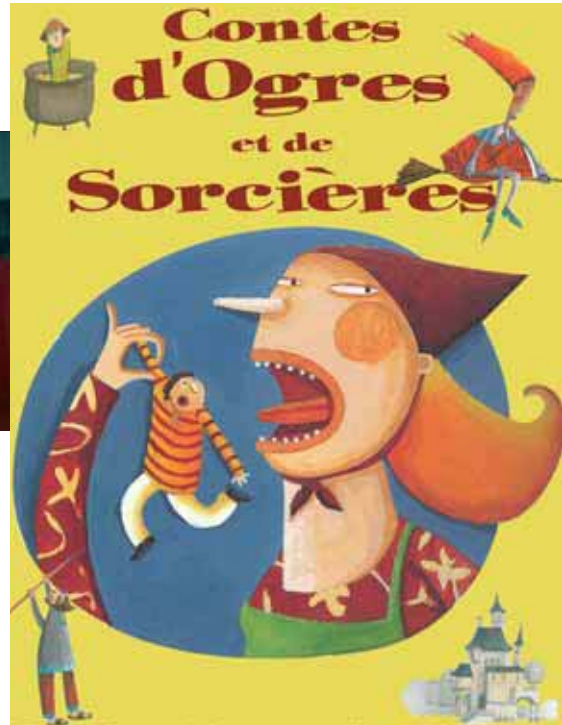
L'honorariat peut être conféré aux anciens maires, maires délégués et adjoint qui ont exercé des fonctions municipales pendant au moins dix-huit années, en application de l'article L. 2122-35 du code général des collectivités territoriales. Cette distinction, accordée par le représentant de l'État dans le département, est subordonnée à l'exercice, dans une seule commune, des fonctions précitées. Dès lors, un élu municipal ayant exercé des fonctions électives pendant les dix-huit années requises, mais dans plusieurs collectivités ne peut prétendre à l'honorariat.



Les Virades de l'espoir de la Vallée de Chevreuse : bilan chiffré très positif...
 80 500 € pour mettre la mucoviscidose à bout de souffle. Avec près de 5 000 participants aux différentes manifestations sportives et culturelles, la Virade de l'Espoir de la Vallée de Chevreuse et du Plateau de Saclay a permis de récolter 80 500 €. C'est un pas de plus contre la maladie et un véritable espoir pour les patients et leur famille.
La prochaine Virade en Vallée de Chevreuse se déroulera les 23 et 24 septembre 2006. Nous comptons sur vous !
 Pour de plus amples informations :
<http://virades.vdchevreuse.free.fr>
www.vaincrelamuco.org



Moment de partage autour d'une **galette des rois** avec l'association Clic Clac Gosses le 7 janvier.



Sur le thème "**Ogres et sorcières**", l'heure du conte pour les petits à la bibliothèque du Centre le 11 janvier.

janvier



Concert rock le 14 janvier, organisé par la MJC avec les **Fatals Picards** et, en 1^{ère} partie, les **Flashballs** et les **Intérimaires** !



11^e rencontre avec les professionnels à la faculté des sciences d'Orsay, sous le haut patronage du Rotary Club Orsay-Vallée de Chevreuse, le 21 janvier.



Le week-end des 21 et 22 janvier, **compétition UFOLEP** au gymnase Marie-Thérèse Eyquem, avec le CAO. Cette équipe de jeunes de 7-8ans dont c'était la première compétition est arrivée 1^{ère} du département sur 12 équipes. Elles participeront à la phase régionale le week-end du 25 avril à Dammarie les lys.



Le 24 janvier, **expo métiers au centre culturel Jacques Brel à Villebon-sur-Yvette**. Le SIOM de la Vallée de Chevreuse représentait notamment les métiers de l'environnement.



Grand succès du **concert spectacle de l'AFREUBO**, qui a revisité les fables de La Fontaine le temps de 3 représentations, les 27, 28 et 29 janvier.



Pierre Lozère et son "Papa Clown", spectacle musical organisé par la MJC pour les tout-petits le 25 janvier.



Journée franco-allemande organisée par l'ALCA (Président : D' Yves Pflieger) le dimanche 22 janvier à la Bouvèche. Cette journée commémore le 63^{ème} anniversaire du Traité de l'Élysée sur la coopération franco-allemande. Un concert a été donné à cette occasion.



Nouvel an chinois

Depuis la rentrée scolaire 2006, la Mairie d'Orsay a mis en place des cours de mandarin sur la ville. Plus de 100 personnes s'y sont inscrits, enfants et adultes.

Dans le cadre de ces cours, les professeurs et la municipalité se sont unis pour fêter le Nouvel an chinois. Haut en couleurs, il a attiré petits et grands pour une soirée festive autour d'un repas typique.

M. BAI Zhangde, ministre-conseiller de l'Éducation à l'ambassade de Chine en France était présent pour partager, avec les Orcéens, cette soirée traditionnelle. Des tableaux du peintre et calligraphe Chinois M. FONG Jok Wah étaient exposés. Un honneur pour la Commune.

La Commune d'Orsay tient à remercier toutes les personnes et institutions qui ont permis d'organiser ce Nouvel an chinois.

février



Le 24 février dernier a marqué le **lancement de l'année Mozart** à Orsay. Pendant plus d'1h30, Claude-Henry Joubert a raconté Mozart et la France en mélangeant savamment la petite et la grande histoire pour le plus grand plaisir du public venu en nombre (Plus une place de libre !).

mars

Le 4 mars dernier, plus d'une centaine de personnes (certains sont restés debout pendant toute la durée du Récital) est venue écouter le **récital de la soprano, Judy Swierczewski, accompagnée par la pianiste Jana Leclerc-Petrasova et le clarinettiste Rémy Balestro**. Après le concert, le public a eu la surprise de pouvoir bénéficier d'une visite privée de l'exposition du peintre Maryse Gaillard et du sculpteur Michel Velghe installée dans la salle mitoyenne.



Le 16 mars, **7^{ème} colloque pluridisciplinaire d'Orsay, "La science des extrêmes"** à la Faculté des Sciences d'Orsay.



Fête de l'Internet...

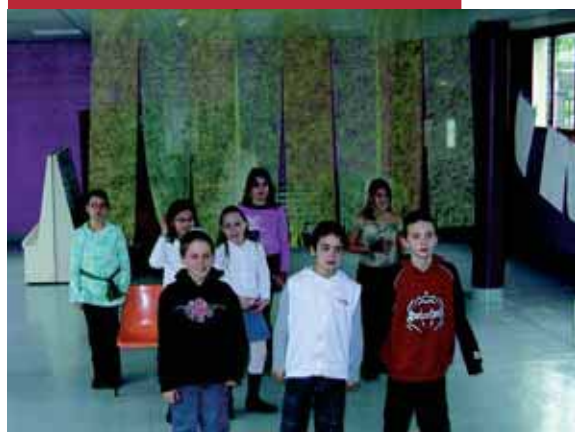
Découvrir les astuces de MSN, monter un canal de chat en IRC, jouer un réseau avec un jeu médiéval fantastique... sont quelques exemples des ateliers organisés pour la fête Internet qui a eu lieu du 20 au 25 mars.

© J. - R. Lecompt

Le 25 mars, **portes ouvertes à la Faculté des sciences d'Orsay** sur le thème "Des études scientifiques pour des métiers d'aujourd'hui et de demain".



Du 4 au 12 mars, poèmes et chants présentés par les bibliothèques-discothèque dans le cadre de la 8^e édition du **"Printemps des Poètes"**, sur le thème "Le Chant des Villes".



Visite de Jean-François Lamour Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative



Marie-Hélène Aubry accueille Jean-François Lamour, le Ministre des Sports en visite à Orsay, en compagnie de Pierre Lasbordes, Député.



De jeunes escrimeurs font dédicacer leur gant par Jean-François Lamour, afin "qu'il porte bonheur".



Jacques Pochard, président de l'Avenir Cycliste d'Orsay, reçoit la Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports, des mains de Jean-François Lamour.

Jean Fauchier, responsable du Club de Rugby (CAORC) a reçu la Médaille d'Or.

Ces distinctions récompensent le dévouement des dirigeants bénévoles des clubs locaux, sans qui aucune animation ne se ferait...

© Studio Images Pro : François Many

Plus d'une centaine de responsables sportifs d'Orsay et des environs ont pu discuter très librement avec le Ministre, dans la salle du Conseil, tout juste inaugurée ! Chacun a pu apprécier la simplicité de cet ancien sportif de haut niveau (escrimeur) qui a rappelé qu'il connaissait bien notre ville, où il avait habité quelques années quand il était étudiant à la Résidence Universitaire Fleming du CROUS. Dans tous ces échanges, Jean-François Lamour a rappelé le rôle éminemment important des bénévoles dans tous les clubs sportifs de France.





Carnaval d'Orsay

Pour la 4^e année, la Commune et la MJC ont organisé le carnaval des Orcéens le 11 mars... Un triomphe malgré la pluie ! Les djembés de Jacques Bruyère, la fanfare de Train Tamar et les chansons de Kezako ont donné l'ambiance les pieds dans l'eau !

Fest Noz de la St-Patrick le 17 mars avec Crazy Crow, Les 4 Jean, Plantec, organisé par la MJC en partenariat avec la MJC Bobby Lapointe et le Centre culturel de Villebon.

Concours des bibliothèques

- Résultats du concours "**Cézanne et la Provence**" organisé par la bibliothèque de Mondétour avec la participation de l'ABMO, à l'occasion de la célébration du centenaire de la mort de Paul Cézanne.
- Tous les lauréats ont reçu un livre sur Cézanne et la Provence.
- - 15 participants pour la **catégorie 5-8 ans**, sans classement.
- - **Catégorie 9-10 ans :**
- Martin Boisserie (1^{er}),
- Anne-Laure Batailler (2^{ème}),
- Julie Boyer (3^{ème}).

Bibliothèque de Mondétour



- **Catégorie 11-14 ans :**
- Lucas Boisserie (1^{er}),
- Lucie Facas (2^{ème}),
- Sophie Dauplait (3^{ème}).
- **Catégorie adolescents :**
- Audrey Dauplait.
- **Catégorie adultes :**
- Pierre Schaffauser (1^{er}),
- Nadine Dallot (2^{ème}),
- Katia Dauplait (3^{ème}).

C'est lors de la **célébration des 30 ans de la bibliothèque du Guichet** que les lauréats du Concours "Fabuleux Fabluleux Animaux" de la bibliothèque ont été récompensés.

- **Catégorie 3-4 ans :**
- Anouk Missenard, 3 ans ;
- Blandine Haubois, 4 ans.
- **Catégorie 5-6 ans :**
- Clément Coulon, 6 ans ;
- Elsa Grandin, 6 ans et demi.
- **Catégorie 7-8 ans :**
- Alice Lefebvre, 7 ans ;
- Vincent Proquez, 8 ans.
- **Catégorie 9-10 ans :**
- Fanny Dufresne, 10 ans ;
- Aïda El Azimani, 10 ans.

Le parcours étonnant d'Elaine Launé, bibliothécaire au Guichet

Elaine Launé est née à Sao Paulo au Brésil. En 1971, elle quitte son pays pour des raisons politiques et s'installe au Chili. En 1973, le coup d'état de Pinochet l'oblige à s'enfuir du Chili et séjourner en Argentine en attendant l'acceptation de sa demande d'asile politique par la France. En 1974, elle arrive à Paris "J'ai été très très bien accueillie" et travaille comme chercheuse en biologie à l'INSERM à Créteil puis à Port Royal. En parallèle, elle suit des études de théâtre à l'Université Paris III Sorbonne.

Mariée à un français et maman d'un premier enfant, la famille Launé réside de 1980 à 1985 aux États-Unis. En 1985, la famille rentre en France et s'installe en Normandie. En 1986, les Launé arrivent à Orsay où Monsieur Le Mao propose à Elaine de travailler comme bénévole à la bibliothèque du Guichet. En 89, Elaine suit une formation de bibliothécaire et, en 1990, devient bibliothécaire municipale puis responsable de la bibliothèque du Guichet. Le 10 mars 2006 à 12h, Elaine Launé part à la retraite.

"J'ai bien sûr un petit pincement au cœur... Merci à tous pour ces beaux cadeaux et ces marques d'amitié". Elle prépare déjà son retour comme conteuse à la bibliothèque du Guichet.



- **Catégorie adolescents (11 ans et plus) :**
- Coralie Anne Mosser, 14 ans et demi,
- Émilie Bichon, 15 ans.
- **Catégorie œuvres collectives :**
- Antoine Guihard (12 ans) et Vincent Guihard (13 ans).
- Megan Jean-Baptiste (10 ans et demi) et Élixa Gendrot (10 ans).
- **Catégorie adultes :**
- Cécile Michel-Mosser,
- Julie Mitsopoulos.



Bibliothèque du Guichet

numéros de téléphone utiles

Administrations

Standard de l'Hôtel de Ville	01 60 92 80 00
Mél de la Mairie	info@mairie-orsay.fr
Le Maire en direct (appel gratuit)	0 800 091 400
Mairie Annexe de Mondétour	01 69 28 87 45
Préfecture d'Evry	01 69 91 91 91
Sous-préfecture de Palaiseau	01 69 31 96 96
Perception	01 64 86 18 40
Centre des impôts de Palaiseau nord-est	01 69 31 82 00
Centre des impôts de Palaiseau sud-ouest	01 69 31 83 00
Caisse d'Allocations Familiales	01 69 26 85 12
Sécurité Sociale	0 820 904 125
La Poste d'Orsay	01 64 86 15 90
RATP (3615 RATP)	0 836 687 714
EDF /GDF	0 810 764 993
SIOM - Nouvelles coordonnées	01 64 53 30 00
N° Vert Collecte Sélective	0 800 100 616
SIAHVV	01 69 31 72 10
Office de Tourisme	01 69 28 59 72
Conseil Régional d'Ile-de-France	01 53 85 53 85
Conseil Général de l'Essonne	01 60 91 91 91
CAPS	01 69 35 60 60

Urgences

Pharmacie de garde (appeler le commissariat des Ulis)	01 64 86 17 17
Médecin de garde	01 69 07 47 18
Hôpital d'Orsay	01 69 29 75 75
Centre anti-poison	01 40 05 48 48
Samu	15
Urgences Mains	01 69 10 30 30
Pompiers	18
Police Nationale	17
Commissariat des Ulis	01 64 86 17 17
Bureau de Police d'Orsay	01 64 86 11 66
Police Municipale	01 64 46 00 00
Gendarmerie	01 60 19 32 32

Social

SOS Amitié	01 60 78 16 16
SOS Suicide	01 40 50 34 34
Violence conjugale femme info service *	01 40 33 80 60
SOS Enfance maltraitée	0 800 054 141
Sida Info Service	0 800 840 800
Drogue Info Service	113
Aide à domicile	01 69 07 23 62
Allo Service Public	39 39

* remplace le numéro de SOS Femmes battues

Crèches

Crèche collective du Parc	01 60 92 80 10
Crèche collective La Farandole	01 69 07 74 24
Crèche familiale	01 64 46 70 39
Centre de la Petite Enfance de Mondétour « Petit Prince »	01 60 92 39 60
Halte-garderie	01 60 92 80 15
Crèche parentale Trot'menu	01 69 28 38 32

Centres de loisirs

Quartier du Centre	01 64 46 29 01
Quartier de Mondétour	01 69 28 83 06
Quartier de Maillecourt	01 60 10 43 58
Quartier du Guichet	01 69 28 82 95
CESFO (secrétariat)	01 69 15 55 33 ou 01 69 15 65 96

Établissements d'enseignement

École Maternelle du Centre	01 69 28 64 23
École Maternelle du Guichet	01 69 28 57 97
École Maternelle de Maillecourt	01 60 10 06 29
École Maternelle de Mondétour	01 69 07 30 88
École Primaire du Centre	01 69 28 57 99
École Primaire du Guichet	01 60 10 45 61
École Primaire de Mondétour	01 69 07 25 38
Collège Alexander Fleming	01 69 28 68 80
Collège Alain-Fournier	01 69 31 24 00
Collège de Mondétour (les Ulis)	01 69 07 27 77
Lycée Blaise Pascal	01 64 86 16 00
École Ste Suzanne (maternelle et primaire)	01 69 28 42 51
Cours Secondaire d'Orsay (secrétariat)	01 69 28 43 72
Faculté d'Orsay (secrétariat)	01 69 15 67 50
Ecole Nationale de Musique et de Danse	01 69 28 72 07

Bibliothèques/Discothèque d'Orsay

Bibliothèque du Centre	01 60 92 81 70
Bibliothèque du Guichet	01 64 46 16 39
Bibliothèque de Mondétour	01 64 46 58 06
Discothèque	01 60 92 81 71

Espace Jeunes Multimédia

Service Jeunesse / BIJ	01 60 92 58 85
------------------------	----------------



À vos baskets, dimanche 14 mai 2006 !

2^{ème} semaine
de la
famille
à Orsay

À l'occasion de la deuxième édition de la Semaine de la Famille, la Commune d'Orsay propose "La Course des Familles", un grand jogging familial pour découvrir ou redécouvrir Orsay et ses environs.

Au programme : trois niveaux (enfants, famille niveau moyen et coureurs avertis) ; trois parcours de 2, 7 ou 15 kms.

Venez nombreux nous rejoindre pour ce nouveau défi !

Renseignements et inscriptions :
info@mairie-orsay.fr ou inscriptions
à l'aide du bulletin ci-contre

INSCRIPTION À LA COURSE DES FAMILLES LE DIMANCHE 14 MAI 2006

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

Téléphone :

Mél :

Souhaite s'inscrire au parcours

2 kms

7 kms

15 kms

Bulletin à déposer à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Appel aux passionnés de Scrabble

Un club de scrabble est en création à Orsay, si vous aimez jouer au Scrabble, M^{me} Suzanne Grangereau propose un club pour tous les passionnés et amateurs !
N'hésitez pas à la contacter :
mél : suzanne.grangereau@laposte.net
tél. : 01 60 10 59 94



Année Mozart

Dans le cadre du 250^e anniversaire Mozart, l'Office du Tourisme de la Vallée de Chevreuse organise, au mois d'avril, un voyage à Salzbourg, 3 jours et 2 nuits, sur les traces de Wolfgang Amadeus Mozart.

- **Vendredi 21 avril** : visite guidée de Salzbourg, de la cathédrale et de la maison natale de Mozart.
- **Samedi 22 avril** : visite du château de Hellbrunn, excursion dans la région des lacs, visite du village Saint-Gilgen, lieu de naissance de la mère de Mozart, poursuite de la visite à Saint-Wolfgang et Bad Ischl. Retour à Salzbourg et dîner aux chandelles au Saint-Peters Stiftskeller, le restaurant le plus ancien d'Europe. Pendant le dîner, un concert sera donné par l'ensemble Amadeus Consort.
- **Dimanche 23 avril** : possibilité d'assister à la messe de Mozart dite "Piccolomini" à l'église de Mülln. Visite de l'exposition "Viva Mozart" dont le concept thématique repose sur l'idée d'une fête anniversaire organisée en l'honneur de Mozart. Tarif : 650 € (à confirmer).

Renseignements et réservations : Office de Tourisme au 01 69 28 59 72



Nomination

M. Hervé Aufrère a été élu Président de l'ACPG-CATM lors de l'assemblée générale du 4 mars dernier. Il succède à Léon Poirier, disparu en 2004.

Connaissez-vous l'A.N.E.L.O. ?

Cette association Neige et Loisirs d'Orsay, créée en 2003, a surtout fonctionné jusqu'à maintenant grâce au bouche à oreille. Elle s'adresse à ceux qui souhaitent partir l'esprit libre à la conquête des cimes enneigées pendant une semaine, après les vacances scolaires de février, en toute convivialité. La destination est différente chaque année. Le voyage se fait en car tout confort et l'hébergement en hôtel-club avec soirées à thème, animations... Le car reste sur place à la disposition de ceux qui choisissent de s'adonner à d'autres loisirs que le ski (randonnées pédestres, raquettes avec ou sans guide, tourisme...).

Contacts :

Michel Mahé, 01 69 07 68 49

André Maupetit, 01 60 10 64 34.

RÉVISER SON ANGLAIS AVEC STEP BY STEP

10, 11 et 12 avril : stages d'activités pour les enfants de 5 à 10 ans, 3 matinées de 9h à 12h. 60 € par enfant, 100 € pour 2 enfants d'une même famille.

Du 10 au 14 avril : stages de révisions et d'activités pour les collégiens et lycéens. 5 x 1h30 l'après-midi. 75 € par élève.

Renseignements :

06 16 39 48 14 (Elisabeth)

<http://perso.wanadoo.fr/stepbystep>

CONCILIATION DE JUSTICE

Vous avez un litige avec votre voisin, votre propriétaire, votre syndic, un commerçant... et vous ne souhaitez pas engager un procès ? Le conciliateur de justice... c'est simple, gratuit, rapide ! Contact : Mairie d'Orsay 01 60 92 80 00 Pour faire acte de candidature auprès des tribunaux concernés, qui seuls sont compétents pour la nomination des conciliateurs, vous pouvez écrire à l'Association des Conciliateurs de Justice de l'Essonne, Mairie de Bièvres (91570) ou envoyer un mél à destanki.concil@laposte.net.

GRANDE FÊTE PORTUGAISE

Chaque année, à l'occasion de la commémoration d'une date importante portugaise, l'association culturelle portugaise des Ulis (A.C.P.U.) organise une grande fête au Centre Culturel Boris Vian aux Ulis. Cette année, elle aura lieu le samedi 10 juin, jour de la fête nationale et souvenir du poète Camoens. Un groupe de rock portugais de grande renommée dans le pays mais aussi auprès des jeunes en France, se produira.

Informations :

mdossantos@erca-formseal.com

08 21 22 24 26 Vérifier le montant imposable de sa retraite

Pour la 1^{ère} fois cette année, les retraités recevront, en mai 2006, une déclaration de revenus pré-remplie sur laquelle sera reporté le montant global de leurs retraites. Ils auront simplement à vérifier si ce montant correspond bien au total de leurs différentes retraites. Pour cela, les retraités reçoivent en début d'année un courrier de chaque organisme payeur. En ce qui concerne la Caisse nationale d'assurance vieillesse et son réseau de caisses régionales, ce courrier a été adressé depuis la fin janvier jusqu'à la mi-mars.

Les personnes qui ne l'auraient pas reçu et celles qui veulent en savoir plus sur le montant de la retraite Cnav déclaré aux impôts pourront appeler le **08 21 22 24 26** jusqu'en juin prochain.

Du lundi au vendredi, de 8h à 17h30, un conseiller répondra au retraité après lui avoir demandé son numéro de sécurité sociale.

En dehors de ces jours et de ces horaires, un serveur vocal sera à disposition 7 jours sur 7, 24h sur 24.

À noter : les retraités peuvent également consulter le site www.retraite.cnaf.fr, rubrique Votre espace personnel, pour tout renseignement sur le montant imposable de la retraite.

NAISSANCES

Dylan Danin, né le 12 décembre / Emma Bousquet, née le 14 décembre / Hugo Fernandes, né le 15 décembre / Julien Rodrigues Lameira, né le 18 décembre / Axel Barbosa-Cosson, né le 21 décembre / David Ban, né le 23 décembre / Clément Peytav, né le 26 décembre / Nathan Monmarché, né le 27 décembre / Even Hauchemaille, né le 27 décembre / Kashen-Lee Merisier-Gnonhoue, née le 03 janvier / Diego Verstraete, né le 14 janvier / Ahalliya Tamoum, née le 21 janvier / Manon Venec, née le 23 janvier / Valentin Battais, né le 25 janvier / Boris Douady, né le 26 janvier / Mailys Péron, née le 27 janvier / Solène Dumas, née le 30 janvier / Bradley Alexandre-Alexis, né le 30 janvier / Alexis Neau, né le 30 janvier / Inès de Castro, née le 8 février / Anne-Lise Lu, née le 9 février / Capucine Bouyssou, née le 7 février / James Liddiard, né le 10 février / Artur et Romik Babayan, nés le 21 février / Emilie Fenneteaux, née le 24 février / Chahinez Abbou, née le 26 février / Noé Williame, né le 26 février / Romane Pellet, née le 28 février / Angel-Hugo do Cruzeiro-Felgeiras, né le 2 mars / Mathéo Godard, né le 2 mars / Laurine Landragin, née le 3 mars / Saïd Benaïssa, né le 3 mars / Marie Pietralunga, née le 5 mars / Edouard Coiffier, né le 6 mars / Julia Guillermain, née le 5 mars / Yoan Zouari, né le 10 mars / Alexandre Borlino, né le 11 mars / Sara Choppé, née le 11 mars / Tiago Coelho-Fernandes, né le 13 mars / Gildas Gaudemer-Le Mouëllic, né le 14 mars / Tia Neulas, née le 14 mars / Lili Séara, née le 15 mars / Wissam Boudjemaï, né le 20 mars / Nastassia Déchamps, née le 22 mars.

MARIAGES

Ely Manel Faye et Adji Cissé, le 15 décembre / Nicolas Dodu et Caroline Clauvelin, le 17 décembre / Sylvain Manière et Sylvie Lamargot, le 11 février / Brahim Benali et Ilhem Sriti, le 4 mars.

DÉCÈS

Joséphine Le Gac, le 14 décembre / Alain Pigère, le 16 décembre / Yolande Kerhoas, le 16 décembre / Pietrino Frassu, le 23 décembre / Dylan Danin, le 24 décembre / André Dorey, le 1^{er} janvier / Maria Neffali, le 3 janvier / Gillette Pichard, le 8 janvier / Erick Bellart, le 8 janvier / Auguste Morand, le 10 janvier / M. Dernigohossian, le 13 janvier / Jean Gerbail, le 21 janvier / Marie-Louise Guichard, le 28 janvier / Yves Harrand, le 1^{er} février / Marie Priol, le 7 février / Daniel Jacquet, le 7 février / Huguette Compernelle, le 10 février / Denise Daveau, le 12 février / Isabelle Duval, le 13 février / André Sanatine, le 19 février / Denise Smolarski, le 20 février / André Fontaine, le 11 mars / Louis Laurent, le 13 mars / Serge Reyboz, le 14 mars / Jeanne Besombes, le 16 mars.



Monsieur Louis LAURENT, Vice-Président de la section des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre (ACPG) d'Orsay et des Ulis, s'est éteint le 12 mars 2006 dans sa 88^e année.

Depuis 1947, il a été très présent dans cette association, tant au niveau local que départemental, au service de ses frères anciens combattants.

La Commune perd un homme actif et généreux, ouvert à tous, et dont les centres d'intérêts étaient multiples puisqu'il aimait aussi la lecture, l'histoire et qu'il créa avec d'autres camarades le jumelage d'Orsay avec la ville de Kempen en Allemagne. À son épouse, à son fils Bernard, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Séance du 30 janvier 2006

- **Finances** • Subvention exceptionnelle au Centre Communal d'Action Sociale.
- Débat d'orientations budgétaires 2006
- **Entreprises** • Motion du Conseil municipal sur la demande de dérogation à la règle du repos dominical présentée pour l'établissement Fly à Orsay.
- **Intercommunalité** • Adhésion de la Commune au groupement de commandes pour les services de télécommunications avec le Syndicat Intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC).
- **Restauration scolaire** • Demande de subvention exceptionnelle au titre des crédits "réserve parlementaire" pour la transformation des offices de restauration du groupe scolaire du Guichet en satellites de réchauffage
- **Services techniques** • Revalorisation du tarif de transports de la ligne Orsay-Bus 06-08.
- **Urbanisme** • Avis défavorable de la Commune d'Orsay sur le Plan Local d'urbanisme de la Ville de Palaiseau.
- Permis de construire un bâtiment associatif au 7 bis, avenue St-Laurent.
- **Scolaire** • Organisation des classes de découverte pour l'année scolaire 2005/2006
- **Jeunesse** • Nouvel an chinois - Participation des familles.

Séance du 20 février 2006

- **Services techniques** • Arrêt de la procédure en cours, relative à la délégation de service public, sous forme de concession, pour l'exploitation du stationnement sur voirie, réglementé et payant.
- Approbation du principe de l'exploitation du stationnement sur voirie, réglementé et payant, par contrat de délégation de service public sous forme de concession

Séance du 27 mars 2006

- Modification du règlement intérieur du Conseil municipal
- Modification du règlement intérieur de la piscine municipale d'Orsay
- Livret de natation scolaire pour les enfants qui fréquentent la piscine municipale d'Orsay
- Fixation des taux d'imposition pour l'année 2006
- Budget primitif Ville - Exercice 2006
- Vote des subventions aux associations - Exercice 2006
- Convention de subvention - Amicale Scolaire d'Orsay
- Convention de subvention - Maison des Jeunes et de la Culture d'Orsay
- Convention de subvention - Association des Employés Communaux d'Orsay
- Convention de subvention - Association d'Aide à Domicile
- Convention de subvention - Office Municipal d'Animation et des Fêtes
- Convention de subvention - Club Athlétique d'Orsay
- Convention de subvention - Football Club Orsay Bures
- Subvention versée dans le cadre de la délégation de service public de l'exploitation et la gestion des salles de cinéma Jacques Tati
- Budget primitif Assainissement - Exercice 2006
- Vote des impositions à comprendre dans les rôles généraux de l'exercice 2006
- Travaux d'enfouissement de l'ensemble des réseaux aériens rue Elisa Desjobert et rue de l'Yvette - Autorisation donnée au Maire de signer la convention de maîtrise d'ouvrage temporaire avec le SIGEIF
- Acquisition de véhicules fonctionnant au gaz naturel véhicules - Demande de subventions
- Etude pour un plan de gestion et d'aménagement des espaces forestiers - Demande de subventions
- Aménagement d'un espace naturel sensible pour l'accueil du public - Demande de subvention complémentaire
- Semaine de la famille - Demande de subventions
- Opération «Sacs Ados» - Demande de subvention au Conseil Général

Motion contre l'opération d'intérêt national visant à urbaniser le Plateau de Saclay

prochains conseils municipaux

lundi 22 mai et lundi 26 juin 2006,
à 20 h 30 - Salle du Conseil Municipal

pour plus de précisions, vous pouvez consulter le compte-rendu succinct du Conseil municipal sur notre site Internet :

www.mairie-orsay.fr

Le tapage nocturne puni

Le bruit est sans doute le plus commun, et le plus gênant des troubles de voisinage. Il est possible d'agir contre un bruit émis par des voisins si c'est un trouble anormal de voisinage ou s'il est interdit par un texte. Le bruit causé de nuit est plus grave, c'est un tapage nocturne. Si des bruits vous ennuiant, et que l'auteur de ces bruits refuse d'entendre vos réclamations amiables, avant d'envisager des procédures judiciaires, vous devez faire parvenir une lettre recommandée avec accusé de réception au fauteur de trouble et saisir les services administratifs compétents.

Textes

Il existe de multiples textes (qui prévoient à la fois la prévention et les sanctions des nuisances sonores), dont la plupart sont locaux, concernant spécifiquement le bruit. En effet la Loi prévoit que la réglementation générale "antibruit" (articles L1 et L2 du Code de la Santé Publique, loi du 28/11/1990) pourra être complétée, et durcie, par des arrêtés des préfets et des maires. Qu'ils soient émis sur des lieux accessibles au public ou non, certains bruits peuvent être réglementés s'ils sont de nature à compromettre la santé publique.

Le tapage nocturne

Ce sont les Tribunaux qui décident du caractère nocturne du tapage. Généralement il s'agit de la période 21 heures - 6 heures. Est considéré comme du tapage nocturne tout bruit causé la nuit audible non seulement de la voie publique mais aussi d'un logement à l'autre ou dans les parties communes. Les bruits nocturnes doivent être considérés comme punissables, dès lors que, se produisant à l'intérieur des appartements, ils sont perçus en dehors et troublent la tranquillité des autres habitants même s'ils n'ont pas été entendus de l'extérieur de l'immeuble. La loi n'autorise en aucun cas les réceptions bruyantes et aucun Commissariat de Police ne saurait donner un accord préalable.

L'article R 623-2 du Nouveau code pénal punit d'une amende les auteurs ou complices de tapage nocturne.

→ PERMIS DE DÉMOLIR

Commune D'Orsay, 85, rue de Paris, démolition bâtiment vétuste, accordé le 8/11/2005 **M.Thevenin**, 149 bis, rue Aristide Briand, démolition d'une partie d'un abri de jardin, accordé le 14/11/2005 **M. et Mme Ganivet**, 8, Place de la République, démolition pour reconstruction, accordé le 16/11/2005 **M. et Mme Kazem Amiwae**, 62, rue de Châteaufort, démolition d'une habitation, accordé le 23/11/2005.

→ DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

M. Salerno-Coffin, 29, avenue des Pinsons, construction d'une piscine, accordé le 4/11/2005 **M. David**, 12, avenue de l'Épargne, modification toiture, accordé le 4/11/2005 **M. Dupont**, 62, bd de Mondétour, ravalement, accordé le 4/11/2005 **M. Hervé**, 23, Bd Dubreuil, ravalement, accordé le 4/11/2005 **M. Perron**, 14, avenue de la Concorde, ravalement, accordé le 14/11/2005 **M. Cudry**, 24, rue André Chenier, Pose d'un vélux, accordé le 15/11/2005 **Mme Cantarel**, 81, avenue de Montjay, ravalement, accordé le 15/11/2005 **M. et Mme Sebillotte**, 14, allée des Séquoia, édifier une véranda, accordé le 16/11/2005 **Crédit du Nord**, 20 bis, rue de Paris, modification de façade, accordé le 17/11/2005 **M. Bernard**, 8, rue du Bocage, mur de clôture, accordé le 21/11/2005 **M. Le Goff**, 89, rue A.Briand, construction d'une piscine + abri de jardin, accordé le 21/11/2005 **Mme Viale**, 67, avenue des Pinsons, réfection toiture + remplacement fenêtres, accordé le 22/11/2005 **M. Baldini**, 54, avenue des Bleuets, ravalement + prolongement toiture, accordé le 22/11/2005 **M. Launay**, 40, avenue des Pierrots, remplacement fenêtres, accordé le 25/11/2005 **M. Matynia**, 141, rue A.Briand, modification aspect extérieur, accordé le 25/11/2005, **Mme Gleize**, 35, rue A.Briand, clôture, accordé le 29/11/2005 **M et Mme Fermin**, 20, rue des Pâquerettes, modification façade, accordé le 30/11/2005 **M. Alvarado**, 7, rue de la Troche, ravalement, accordé le 30/11/2005 **M. Goncalves**, 51, rue de Versailles, clôture, accordé le 2/12/2005 **M. Henrion**, 9, rue Boursier, modification aspect extérieur, accordé le 2/12/2005 **Mme Ribon**, 12, rue Louis Scocard, modification aspect extérieur, accordé le 6/12/2005 **Banque Populaire Val de France**, 7, rue Archangé, modification façade + ravalement, accordé le 7/12/2005 **École sainte Suzanne**, 3, avenue du Maréchal Foch, modification aspect extérieur,

accordé le 16/12/2005 **M. Escande**, 7, rue de l'Yvette, clôture + abri vélos, accordé le 16/12/2005 **M. Quintin et Mme Delouis**, 16, rue Florian, modification de façade, accordé le 26/12/2005 **M. Dumas**, 8, avenue de Montjay, pose de 3 châssis de toit, accordé le 26/12/2005 **M. Mellot**, 19, rue de Versailles, modification façade + portillon, accordé le 28/12/2005

→ PERMIS DE CONSTRUIRE

M. Nauret, 28, rue du Parc, permis de lotir, accordé le 3/11/2005 **M. Le Goas**, 27, rue du Val d'Orsay, extension d'un pavillon, accordé le 7/11/2005 **M. Zanatta**, 1 bis, rue des Roitelets, extension d'un pavillon, accordé le 8/11/2005 **M. Cuvillier**, 28 rue A.Briand, édifier un pavillon, accordé le 8/11/2005 **M. et Mme Chandon**, 41, avenue Saint-Laurent, édifier un pavillon, accordé le 9/11/2005 **M. Troussier et Mme Poletto**, 20, rue Mademoiselle, édifier un pavillon, accordé le 18/11/2005 **M. Chapelle**, 66, rue de Paris, modification aire de stationnement, accordé le 21/11/2005 **M. et Mme Escande**, 7, rue de l'Yvette, modification de façade, accordé le 23/11/2005 **M. Xi Xu Guang**, 8, avenue de Villezières, édifier un pavillon, accordé le 24/11/2005 **M. et Mme Le Goff**, 2 bis, rue du Val d'Orsay, modification aspect extérieur pavillon, accordé le 25/11/2005 **M. Plante**, 34, rue de la Prairie des Iles, extension d'un pavillon, accordé le 30/11/2005 **M. et Mme Cornille**, 5 rue André Maginot, Modification permis de construire, accordé le 6/12/2005 **M. Xerri**, 128 bis, avenue des Bleuets, édifier un séjour + garage, accordé le 6/12/2005 **M. et Mme Ganivet**, 8, Place de la république, édifier un ensemble immobilier, accordé le 9/12/2005 **M. et Mme Kazem Amiwae**, 62 rue de châteaufort, édifier un pavillon, accordé le 12/12/2005 **SCI Charles de Gaulle**, 9, rue Charles de Gaulle, transformation local activité en habitation, accordé le 12/12/2005 **M. Coppin**, 1, allée de Persépolis, transformation garage en habitation, accordé le 20/12/2005 **SARL CTP M Da Costa**, 1, rue des Hucherries, édifier un ensemble de 3 logements, accordé le 22/12/2005 **M. et Mme Paulo Vilas**, 27, rue A. Briand, édifier un pavillon, accordé le 28/12/2005 **Neuilly Plaisance Immobilier**, Passage du Chemin de Fer, Diminution emprise au sol + modification aspect extérieur, accordé le 28/12/2005 **M. Thiebaut**, 39, avenue de la Concorde, édifier un pavillon, accordé le 29/12/2005 **M. Ader**, 84, rue de Paris, modification d'une construction, accordé le 29/11/2005.

Du 13 mars au 6 avril

*"Des enfants et des arbres"
Les écoliers d'Orsay au
Bois de la Grille Noire*



Du 24 avril au 4 mai

Exposition Norman Far

La Bouvêche
Tél. : 01 60 92 80 36

**Du 26 avril
au 4 mai**

Exposition
*"Hors les murs"
Variations libres
autour du temps
de vivre*

Tél. : 01 60 92 80 36 / 28



**Week-end des
29 et 30 avril**

Naturellement vôtre

Parc d'Eastcambridgeshire
Tél. : 01 60 92 80 01

Dimanche 30 avril

Souvenir des Déportés

au cimetière
10 h

Dimanche 23 avril

Foire à Tout de Mondétour

Dimanche 11 juin

Foire à Tout du centre

9h à 18h
Tél. : 01 60 92 80 22



Lundi 8 mai

**Anniversaire
de la Victoire**

au cimetière
10 h

Du 9 au 14 mai

*Course À vos baskets !
Animations dans Orsay*

Inscriptions à la course à pied
Bulletin en page 36

Dimanche 21 mai

Fête des Fleurs à Mondétour
à partir de 11h

Tél. : 01 69 28 59 51



Dimanche 11 juin

Festival de théâtre
"Ah les beaux jours"

Du 17 au 21 juin

*Fête de la
Musique*

Discothèque, église, Bouvêche,
Faculté et dans les rues d'Orsay
Tél. : 01 60 92 80 36 / 28

Samedi 24 juin

*Feux de la
Saint-Jean*

Parc d'Eastcambridgeshire
Tél. : 01 69 28 70 33